

Histoire et Traditions populaires

N° 80 Décembre 2002

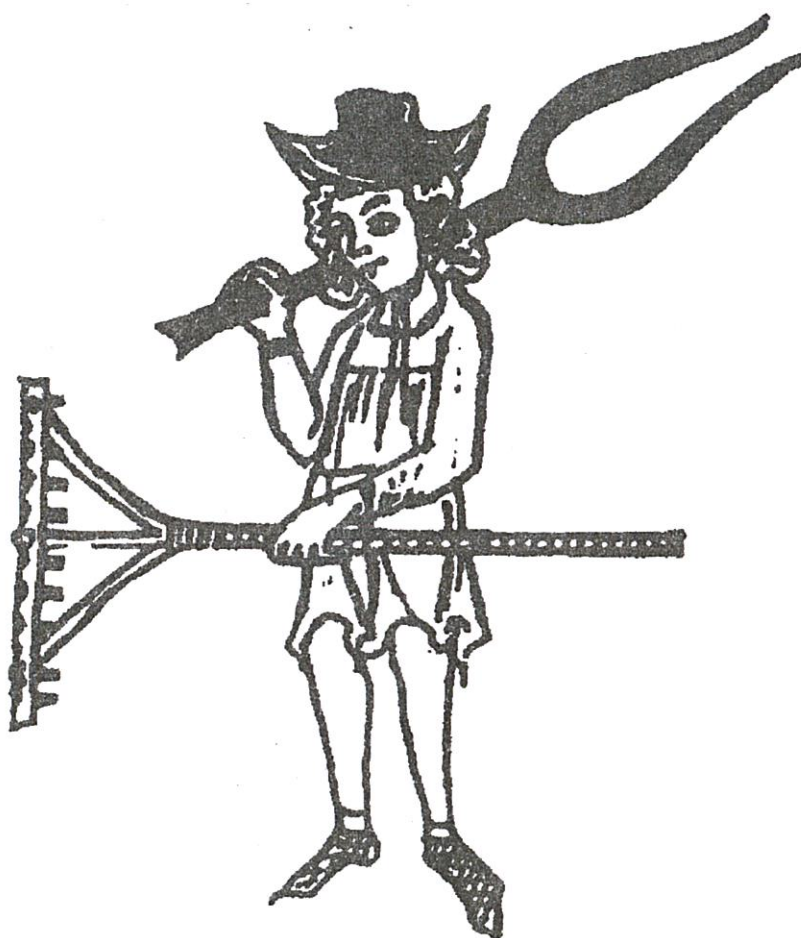


Carrière de Montviette

Outils abandonnés du dernier Carrier

Histoire et Traditions populaires

Foyer rural du Billot
14170 L'Oudon



N° 80

décembre 2002

Bulletin trimestriel publié par le Foyer rural du Billot

N° de publication : ISSN 0298 6728

Responsables de publication:

Gérant : Jacky Maneuvrier

Membres : Almir et Ginette Bellier, Dominique Bordeaux, Yvon et Arlette Bouillé, Denise Bourgault, Eric Bourgault, Thierry et Paule Bricon, Stéphanie Bricon, Henri Callewaert, José et Claude Castel, Marcel Caudron, Michel et Marie-France Chanu, Yvette Denis, Pierre et Brigitte Ferrand, Dominique Fournier, Pierre et Christiane Girard, Jean et Marie Godet, Gérard et Chantal Guillin, Alexandra Grenier, Marie-Thérèse Hugot, Claude et Michèle Lemaître, Christophe Maneuvrier, Jacky et Danie Maneuvrier, Michel Nigault, Jacqueline Pavy, Odile Plékan, François et Colette Wèbre.

Abonnement simple : 13 Euros

Abonnement avec adhésion à l'Association : 19 Euros . (L'adhésion, valable pour toute la famille, est nécessaire pour participer aux activités du Foyer: sortie manoirs, rallyes, voyages etc.)

De nombreux bulletins sont distribués par les membres du Foyer. En cas d'expédition par la poste, il convient d'ajouter 6 Euros pour frais d'envoi.

Périodicité : mars, juin, septembre, décembre.

Sommaire

N° 80 – décembre 2002

<i>Sommaire</i>		p. 3
<i>A nos lecteurs – Abonnement et adhésion 2003</i>		p. 4
<i>Calendrier des activités</i>		p. 5
<i>Résultat du concours enfant exposition 2002</i>		p. 6
<i>Exposition 2003</i>		p. 7
<i>La céramique domestique des ateliers du Pré d'Auge et de la région de Lisieux</i>	Claude Lemaître	p. 9
<i>Le château de Carel</i>	Antoine Bertail	p.35
<i>L'église de Carel</i>	Antoine Bertail	p. 41
<i>Nous étions trois compères</i>	Christiane Dorléans	p. 44
<i>A propos de l'église de Grisy</i>		p.45
<i>Les moulins de Boissey</i>	Henri Paumier	p. 47
<i>Notes Toponymie normande : Les noms de moulins dans la Manche</i>	Dominique Fournier	p. 53
<i>Recherche d'information – appel à témoin à propos du serre-haie</i>		p. 62
<i>Concert de Noël, abbaye de Saint-Pierre/Dives</i>	22 décembre 2002	p. 63
<i>Contes et légendes du Pays d'Auge La pierre tournante de Livarot</i>	Patrice Lajoie	p. 65
<i>Le coq de l'église de Saint-Georges-en-Auge</i>	Pierre Frémont	p. 69

A nos lecteurs

Il y a vingt ans, notre association décidait de publier un bulletin trimestriel pour informer ses adhérents de l'actualité du Foyer et des recherches en cours. « Histoire et Traditions populaires » voyait le jour en mars 1983. Ce premier numéro était bien modeste : trente pages ronéotypées au moyen du vieux duplicateur à encre de l'école, seule la couverture représentant une vue du Billot avait été imprimée par l'imprimerie Varin. Au sommaire :

La baronnie de Montpinçon, Jacky Maneuvrier

Préhistoire et paléontologie, Guy San Juan

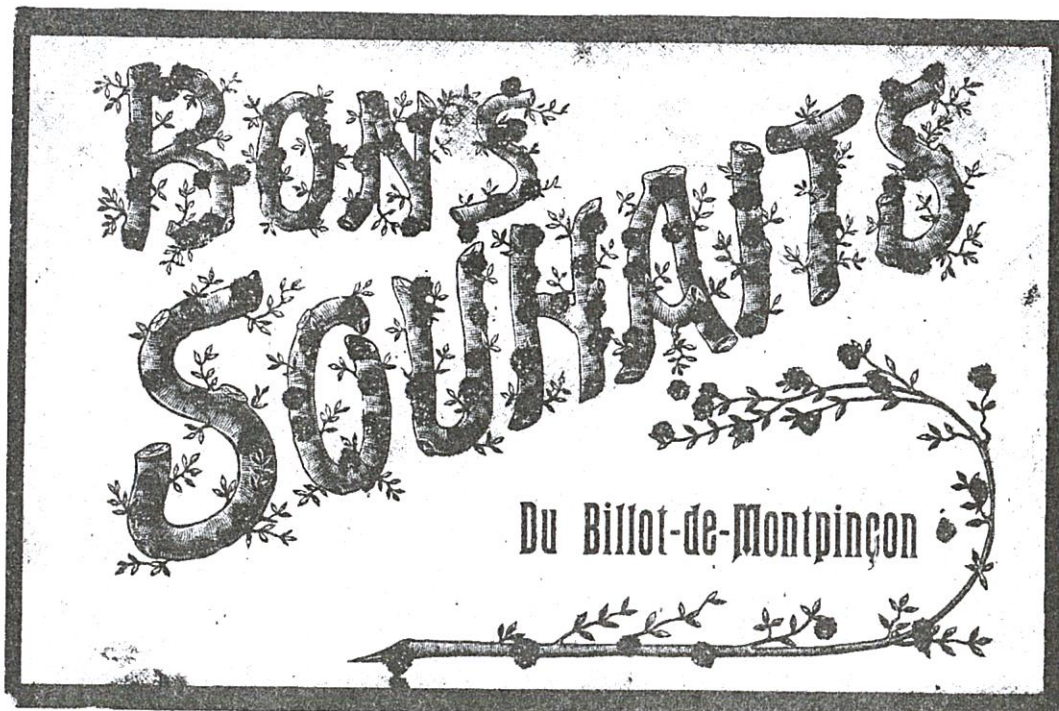
Introduction à la toponymie de L'Oudon, Dominique Fournier

Vivre à Saint-Pierre-sur-Dives en 1913-1914, Daniel Hoareau

La constitution civile du clergé dans le canton de Notre-Dame-de-Fresnay, Christophe Maneuvrier.

Nous comptons alors une centaine d'abonnés. En 1985, le nombre d'abonnés s'accroît de façon importante, nous investissons alors dans une machine offset qui nous permet une meilleure présentation du bulletin qui passe à 72 pages. En 1990, 400 abonnés le reçoivent chaque trimestre. En 2001, nous demandons à l'imprimerie Lemesle de nous confectionner une couverture en couleurs qui sera utilisée pour les 4 numéros de l'année. L'illustration étant choisie en fonction du thème de l'exposition de l'année.

Un grand nombre d'entre vous nous font confiance depuis le début de cette aventure. Nous espérons que cette année, encore, vous continuerez à nous soutenir en nous retournant le bulletin d'abonnement joint. Ce sont les abonnements qui nous permettent d'assurer l'ensemble de nos activités. Nous vous en remercions et vous présentons, ainsi qu'à votre famille, nos meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2003.



Calendrier des activités

Activités permanentes :

Randonnées pédestres : le troisième samedi de chaque mois. Départ à 14h30 place du Billot.

Arts plastiques : le deuxième samedi de chaque mois, au Foyer, de 14h30 à 16h30 pour les plus jeunes et de 14h30 à 17h30 pour les plus grands. Activités : Peinture sur soie, mosaïque, bricolage etc.

Préparation de l'exposition : nous ferons le point sur nos recherches le troisième samedi de chaque mois à partir de 15 h, au Foyer.

Pour prendre date, à noter sur vos agendas :

Dimanche 23 février 2003 : Sortie, en voitures particulières, à Caen. Visite du Musée de la poste (préparation de l'exposition) et du Musée de Normandie.

Dimanche 27 avril : voyage en car. Détails de la journée dans le bulletin de mars.

Samedi 24 mai à 16h : Inauguration de la nouvelle exposition. Tous nos adhérents y sont cordialement invités.

Dimanche 15 juin : Participation à la journée du Patrimoine de Pays.

Juillet : Date non encore fixée : Fête de L'Oudon en partenariat avec le Comité des Fêtes.

Dimanche 17 août : en partenariat avec l'association « Archéo 125 » et la Société historique de Lisieux : « Journée de l'Archéologie, de l'Histoire locale et des Traditions populaires »

A partir de 9 h : Communications diverses

12h30 : Repas en commun

14h30 : Démonstrations de techniques en rapport avec l'archéologie et les Traditions populaires.

Toute la journée « Petite librairie d'histoire locale et d'archéologie »

Dimanche 14 septembre : « Journée manoirs ». Visite découverte, en voitures particulières, de l'architecture civile et religieuse du sud Pays d'Auge. Repas champêtre. Programme de la journée et inscription dans le bulletin de juin.

Dimanche 28 septembre : Clôture de l'exposition.

EXPOSITION :
« LES ROCHES :EXTRATION, UTILISATION »

-Enfants de moins de 9 ans :

1ers : - **Esther Renouf**, Route de Livarot **23/24**
14100 St Germain de Livet

- **Gabriel Beudin**, Les Monts **23/24**
14170 Hiéville

- **Clémence Cardon**, La Panthelière **23/24**
61160 Montormel

-**Guillaume Jauffret**, 10, rue du Panelaghe **23/24**
21121 Fontaine les Dijon

5^e : -**Léa Launay**, Les Acres **22/24**
14170 Montpinçon

-Enfants de plus de 9 ans :

1^{ère} : -**Chloé Renouf**, route de Livarot **39/39**
14140 St Germain de Livet

2^e : -**Camille Maupas**, 14140 Ste Marguerite de Viette **36/39**

-**Adèle Gondouin**, 15, route de Gonneville **36/39**
76280 Beaurepaire

4^e : -**Clotilde Julien**, 8, Allée du bac d'Athis **35/39**
14930 Eterville

5^e : -**Alexandre Beudin**, Les Monts **33/39**
14170 Hiéville

Félicitations à tous et à l'année Prochaine !

Exposition 2003

L'exposition 2003 aura pour thème « **Hier et aujourd'hui, la communication en Pays d'Auge** », titre provisoire.

Comment les habitants du Pays d'Auge et plus particulièrement ceux des cantons de Saint-Pierre-sur-Dives et Livarot, communiquaient-ils ? Nous en sommes actuellement aux réponses suivantes :

1°) par l'écrit :

nous évoquerons donc :

la fabrication et l'utilisation du parchemin et du papier, de nombreux moulins à papier étaient installés sur les cours d'eau de notre région.

Les instruments utilisés : plumes d'oie, plumes d'acier, stylos divers, encriers, machines à écrire ...

Ces écrits étaient envoyés par la poste. Nous retracerons donc l'histoire de la poste dans le canton depuis les premières voitures des services postaux et leurs relais. L'aide et le concours du Musée de la Poste nous sont déjà acquis. Nous aurons même la possibilité, grâce à un collectionneur, de reconstituer un bureau de poste rural comme celui qui a existé au Billot.

Nous présenterons, enfin, la presse locale et l'affiche

2°) par la parole : Il y a quelques décennies, au son du tambour, le garde-champêtre avertissait la population des dernières nouvelles locales

Le soir, autour de la cheminée, chacun rapportait les faits dont il avait eu connaissance dans la journée.

A la fin du XIXe siècle et surtout au début du XXe siècle le téléphone fait son apparition dans nos campagnes augeronnes avant d'être complété par le Minitel et Internet.

3°) par les transports

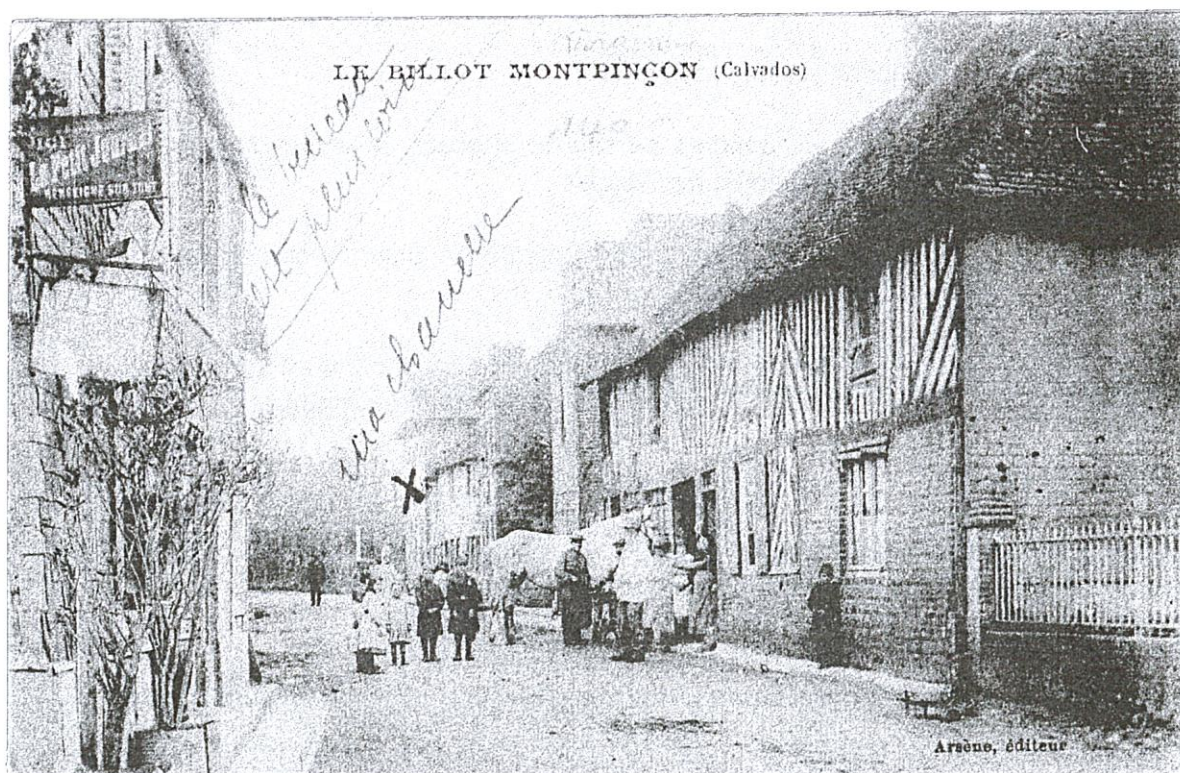
Nous évoquerons les différents moyens de transport qui permettaient aux hommes de se rencontrer : les carioles, les omnibus et les débuts du chemin de fer à Livarot et à Saint-Pierre-sur-Dives

4°) **Tous les autres moyens de communication** qui n'ont pas été abordés dans cette courte présentation.

Comme les années précédentes, nous souhaitons que cette exposition reflète la vie quotidienne de notre région c'est pourquoi nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient nous prêter objets, documents ou photographies. Vous pouvez également participer aux réunions préparatoires qui se tiendront le troisième samedi de chaque mois, au Foyer, à partir de 15h.

Vue du Billot au début du XXe siècle, avec au fond marqué d'une croix, le premier bureau de poste, avec l'inscription « ma chambre ». Au verso on peut lire ce texte expédié par une receveuse intérimaire :

« Perdue au fond de la brousse pour 2 mois, je vous envoie mon meilleur souvenir. Depuis 10 jours, je suis bombardée receveuse intérimaire d'un trou de 250 habitants à 10 km de Livarot. C'est folichon ! Baisers à tous de la grosse Renée ».



LA CERAMIQUE DOMESTIQUE DES ATELIERS DU PRE-D'AUGE ET DE LA REGION DE LISIEUX.

LEMAITRE Claude
Octobre 2002

Les ateliers de potiers du Pré-d'Auge, Manerbe, Saint-Désir-de-Lisieux, Saint-Ouen-le-Pin, la Rocques-Baignard... ont produit des quantités considérables de céramique domestique, dont de nombreux exemplaires, produits au cours des deux derniers siècles nous sont parvenus. Collectées dans les fermes augeronnes, ces poteries usuelles ont depuis longtemps quitté leur milieu d'utilisation pour celui (plus valorisant ?) des collections privées ou publiques. En abordant l'étude de ces poteries, il a semblé intéressant de les replacer dans leur contexte d'origine en prenant comme fil conducteur celui des inventaires après décès dont le Pays-d'Auge est riche pour le XVIII^e siècle.

Ces inventaires débutent toujours par la cuisine, même pour les demeures les plus riches, et, dans la cuisine, par le contenu de la cheminée. Cette démarche apparaît d'autant plus logique que c'est précisément la céramique culinaire et celle gravitant autour de l'alimentation qui fut la plus abondante parmi les productions du Pré-d'Auge.

La période, où les inventaires nous sont les mieux connus, couvre la seconde moitié du XVIII^e siècle et les premières décennies du XIX^e. C'est également de cette période que provient l'essentiel des poteries qui ont survécu, indépendamment des pièces à caractère exceptionnel, conservées pour cette raison et souvent aussi par tradition familiale.

Ainsi, cet inventaire après décès nous conduira à travers les pièces et les communs de la ferme, des pots à cuire, cruches et bouteilles, poteries de l'hygiène, à la laiterie, au jardinage et à la vie aux champs.

En réalité, cette démarche s'appuie sur le non-dit. Les poteries, que nombre d'entre-nous admire pour leur forme, leur glaçure, étaient de peu de valeur marchande (30 pièces de poteries estimées 30 sols en 1759) et les inventaires après décès n'y font, que rarement, allusion ou alors regroupées dans un lot plus vaste, comme dans celui de Jacques Toussaint Vesques en 1798 "...quarante pièces de poteries, comme pots, plats et assiettes... douze gobelets de terre...". L'inventaire de la laiterie est plus explicite "... douze poêlles à lait, sept pots de grez de différentes grandeurs dans lesquels environ soixante livres de beurre salé, quatre pots de terre dans lesquels environ quinze livres de graisses, cinquante autre pièces de poteries de différentes espèces... six mauvais roulets (moules) à fromage... encore quelques pots à conserve dans l'aître au bout de la cuisine, un petit saloir dans lequel environ cent livres de lard salé, un autre (salloir) dans lequel environ cent cinquante livres de lard aussy salé...". Là, le contenu est à l'origine de ces précisions. C'est incidemment qu'on note la présence de "pots à grez" ce qui conduit à la prudence quant à l'attribution de ces poteries d'usage, à un atelier précis.

Toutefois, certainement d'origine locale, sauf pour les pots en grès, la terre du Pré-d'Auge étant impropre à cette production, celle-ci n'est jamais indiquée, pas plus d'ailleurs que celle des quelques faïences énumérées lors de l'inventaire des biens de Jacques Toussaint Vesques dressé à la ferme du château de Camp-Besnard (commune de Bonnebosq) le vingt nivôse de l'An VII (20 décembre 1798).*

Au hasard de quelques autres inventaires on découvre l'existence d'ustensiles plus rares :

- 1 mauvaise platine de terre... (inventaire après décès de Pierre Enos, demeurant à Auquainville, dressé le 21 fructidor An XII). François Cottin avait relevé dans un autre inventaire une "tuille à repasser les bonnets", (ustensile plus fréquent en laiton qu'en céramique).
- 1 fontaine avec sa cuvette de terre verte et une champleure de cuivre, estimée 15 sols.
- 1 fontaine avec sa cuvette de terre verte et une champleure de cuivre (comptée dans un lot d'ustensiles en cuivre, estimé 6 livres).
- 1 lèchefrite de terre.

Outre les fontaines et la lèchefrite, cet inventaire dressé en 1759 après le décès de Pierre Cordier, Maître cordonnier, résidant à Lisieux, paroisse Saint-Germain, révèle la présence de 30 pièces de poterie, de différentes sortes.*

C'est en terminant sur l'évocation de cet inventaire, particulièrement intéressant, et sur lequel nous reviendrons, que plusieurs observations peuvent être dégagées. La fontaine "en terre verte" est une allusion rare faisant état de la glaçure d'une poterie. On notera le groupement de nombreuses poteries, quarante pièces de poteries dans la cuisine de Jacques Toussaint Vesques, trente dans l'arrière boutique de Pierre Cordier, cordonnier. Les deux fontaines, que ce dernier possédait, étaient situées, l'une dans la cuisine, l'autre dans l'arrière boutique.

Les poêles à lait, toujours citées dans les inventaires, même lorsqu'elles sont usagées, sont regroupées, comme il se doit, dans la laiterie.

Ainsi, malgré leurs imprécisions, dues à la nature des produits inventoriés, ces inventaires apparaissent être le meilleur guide pour la description des poteries domestiques du Pré-d'Auge. Dans certains cas le regroupement sera peut-être plus théorique, notamment dans celui des ustensiles de l'hygiène ou du repassage, mais l'esprit de l'inventaire des biens usuels et familiaux sera respecté, en espérant ainsi contribuer à replacer ces poteries dans leur contexte d'origine et les rendre plus "humaines", en ayant une pensée pour ceux qui les ont tournées mais aussi pour ceux qui les ont utilisées, respectées... et transmises.

Les céramiques médiévales, à usage domestique, retrouvées, voir fabriquées à Lisieux, ont été intégrées dans cette description. Il ne s'agit pas d'une étude exhaustive sur le sujet mais plus simplement d'une approche destinée à faire connaître cette céramique, parfois d'abord ingrate, car souvent réduite à l'état de fragments.

* Conservé à la Société Historique de Lisieux 10

La céramique domestique peut-être classée en IV grands chapitres :

- I - L'alimentation : conserver, cuire, manger, boire.
- II - L'hygiène, les soins, le confort.
- III - Les travaux journaliers : l'entretien du linge, la transformation des produits de la ferme, le jardinage, les travaux des champs.
- IV - La religion, les sentiments et les petites joies de la vie.

Cette brève énumération dévoile déjà toute la richesse de la production potière qui, présente dans tous les domaines possibles de la vie domestique, témoigne du savoir-faire des potiers de notre région.

POTS A CUIRE DANS LA REGION DE LISIEUX - XIe, XIXe SIECLES -

L'établissement du rôle du vingtième pour l'année 1777, fait ressortir dans une note d'introduction que "les habitants [de Pré-d'Auge] n'ont d'autres occupations que celles de labourer les terres, d'élever quelques bestiaux et de travailler à la plus grande partie à faire des pots de terre qu'ils vendent par Lizieux, Pont-l'Evêque, Honfleur et le Havre, ainsi qu'aux paroisses voisines".

Des "pots de terre", cette expression nous conduit directement à l'une des premières fonctions de la céramique domestique : cuire les aliments.

Dès la fin du XIe siècle, à Lisieux même, un potier fabriquera des récipients à cuire et des cruches. Tout au long du Moyen Âge, les Lexoviens utilisèrent des céramiques réservées à ces usages et que les hasards des travaux de reconstruction ont livrées. La fabrication de ces poteries ou peut-être, plus vraisemblablement leur vente, relevait encore au milieu du XIVème siècle et au début du XVe d'un privilège épiscopal accordant ce droit à un seul potier, celui de l'Evêque. En 1361, Robinet Guernin, de la paroisse du Pré-d'Auge, vend cette charge à Robert Delamare (biblio 2,3). Cet acte ainsi que celui de 1418, au nom de Guillaume dit Coquerel, nous apprend que le privilège était levé, une fois l'an, à la foire de Saint-Ursin où la vente de la poterie était libre. Ces deux textes conduisent à un double constat, en 1361 le Pré-d'Auge apparaît dans un contrat de potier et, qu'en 1361 comme en 1418, il existait des ateliers extérieurs à Lisieux et sa banlieue proche.

Des prospections menées dans les années 20, par l'abbé Lefebvre curé du Pré-d'Auge et plus récemment la fouille de sauvetage conduite par Denis Thiron (biblio 1), ont révélé au Pré-d'Auge des ateliers de productions de céramique qui ont fonctionné au Moyen Âge.

C'est pour ces raisons, que le présent article consacré aux pots à cuire et autres ustensiles de cuisson, englobe ces productions sur une vaste période et sur une aire géographique localisée sur Lisieux, le Pré-d'Auge-Manerbe et les paroisses limitrophes.

Les pots à cuire se divisent en deux catégories :

- Les pots sans élément de préhension.
- Les pots avec anse ou poignée de préhension.

I - Les pots sans élément de préhension :

Ce premier groupe illustré par les dessins n° 1 à 9 est constitué par un seul type, bien homogène, dont la lèvre en bandeau dénommée aussi "lèvre en poulie", constitue la principale caractéristique. Il est assez fréquemment désigné sous le terme de « oule » (du latin olla, pot) sans que ce nom soit formellement attesté dans notre région.

La période de fabrication de ce type de récipient, en Basse-Normandie, s'étend du XI^e siècle aux XIV-XV^e siècles. M. Leenhardt souligne pour les sites retenus dans son étude : "D'autres comme les pots à bord en bandeau (type 7) demeurent très faiblement représentés durant toute la séquence chronologique" (biblio 4).

A Lisieux, le type le plus ancien est le récipient n° 1 provenant du four de potier découvert sur le site du centre hospitalier Robert Bisson, il est datable de la fin du XI^e siècle ou du XII^e siècle ; cette production est associée à celle de cruches qui présentent sur l'épaule le même type de décor estampé à la molette ; ce four a produit également un type de décor à bande appliquée, estampée à la molette, recouverte d'une glaçure jaune. Pots à cuire et cruches ont reçu, en outre, un décor de flamules de couleur rouge.

Les fouilles du château de Caen ont livré un pot à cuire de même type que ceux du four de Lisieux, daté de la fin du XI^e siècle, mais ce type de production connut une large diffusion en France et aux Pays-Bas au Moyen Âge (biblio 5).

Des autres récipients présentés, les seuls pouvant apporter un indice chronologique relatif sont les n° 6 et 7 provenant du cendrier de la cheminée de la nef de la cathédrale Saint-Pierre et qui ne peuvent donc être antérieurs à la fin du XII^e siècle. Ils étaient associés à un pichet tronconique dont la période de fabrication couvre la seconde moitié du XIII^e siècle et la première moitié du XIV^e.

Les autres pots réduits à l'état de tesson, sans contexte archéologique précis - les travaux de terrassement, à l'époque de la reconstruction de Lisieux, ne facilitaient guère ce genre d'observation - peuvent remonter aux XIII^e et XIV^e siècles.

La fabrication de pots à cuire, sans anse, à lèvre en bandeau et à décor peint de bandes rouges, semble s'être poursuivie jusqu'au XVI^e siècle si l'on se réfère à une miniature de cette époque extraite des "Chants Royaux".

II - Les pots avec élément de préhension :

Les pots à anse, appelés coquemars (n° 10 à 21) - bien que ce nom ne soit pas attesté formellement dans notre région - constituent le second groupe des pots à cuire. Ils sont munis d'une anse creuse qui semble être une constante des productions du Pré-d'Auge-Manerbe (biblio 6, planche VII), ainsi que d'une anse à profil en gouttière pour les petits modèles.

Le profil de leur lèvre permet de les classer en quatre types.

La caractéristique principale du type I (n° 10 à 13) réside dans la forme du parement interne de la lèvre. Oblique ou concave, il peut recevoir un couvercle plat. En outre, la liaison épaule-col est soulignée par un ressaut.

Trois éléments de datation permettent de situer la période de fabrication des pots de ce type :

- Pour les n° 10 et 12, découverts dans un puisard de la tour d'angle nord-ouest du "Fort l'Evêque" : seconde moitié du XIVe siècle, première moitié du XVe.

- Le n° 11, est à rapprocher de la forme Leenhardt E 15, datée du XIVe siècle mais on peut citer, à titre de référence, un exemplaire similaire recueilli par François Cottin dans le cimetière des Bénédictines de l'abbaye Notre-Dame-du-Pré à Saint-Désir de Lisieux. Il contenait une monnaie anglo-française au léopard ce qui daterait cette poterie des années 1420 au plus tôt.

- Le pot n° 13, découvert dans une fosse du site du centre hospitalier Robert Bisson, était en connexion avec une coupelle en grès gris provenant du Beauvaisis, datable de la fin du XVe ou du début du XVIe siècle, ainsi qu'avec un denier-tournois de Louis XI frappé en 1476.

Pour les pots à cuire du type I, on peut donc proposer une fourchette de datation couvrant les XIV et XVe siècles et peut-être le début du XVIe. Aucun élément ne permet, actuellement à Lisieux, de faire remonter cette production avant le XIVe siècle, mais celle-ci est connue à Caen pour le XIIIe siècle.

Le type II, illustré par les pots 14, 15, 16, à lèvre oblique, présente une lèvre à parement externe animé de gorges multiples, le parement interne n'est plus concave mais plat. On peut considérer qu'il préfigure le type III, auquel on pourrait l'intégrer sans en faire un type particulier.

Le pot 14 a été découvert dans une cuve de tanneur en connexion avec un élément d'épi de fûtage glaçuré en vert, représentant des lucarnes de combles que l'on rencontrait à Lisieux à la fin du XVe siècle et au XVIe siècle cette association avec un fragment d'épi ne permet pas une datation précise, mais à titre d'hypothèse une fourchette de datation couvrant les XVIe et XVIIe siècles peut être proposée.

Les n° 14 et 16 présentent une face interne entièrement glaçurée - vert - alors que certains exemplaires ne le sont que partiellement ; en revanche le n° 15, non glaçuré, a été recueilli en association avec d'autres fragments de poterie datables des XIV et XV siècles, dans une gravière de la Touques au Breuil-en-Auge, mais, compte-tenu du contexte, il est possible que ce gisement ait été remanié par le courant. Toutefois, l'absence de glaçure incite à proposer une date de fabrication plus ancienne que celle avancée pour le pot à cuire n° 14.

Si cette hypothèse peut être retenue, les pots à cuire de type II pourraient avoir été réalisés pendant une période allant du XIVe siècle, au moins, jusqu'au XVIIe siècle. Ils auraient donc été produits en même temps que ceux du type I.

On notera l'apparition d'une glaçure verte couvrant la totalité de la face interne des pots n° 14 et 16. La présence de cette glaçure sera une constante dans la production des pots à cuire du XVII^e au XIX^e siècle. La glaçure plombifère remédie à l'inconvénient de laisser le gras des aliments pénétrer la paroi et rendre les pots impropres à l'alimentation. Son emploi devint général pour les pots à cuisson dans les trois derniers siècles de fonctionnement des ateliers du Pré-d'Auge-Manerbe.

Le type III constitue, en volume, une des productions les plus considérables des ateliers du Pré-d'Auge-Manerbe. Il peut être considéré comme l'aboutissement typologique des pots à cuire. Ces pots ont été réalisés en toutes tailles répondant ainsi à des besoins multiples, cuisson des aliments, conservation des denrées pour les "non-glaçurés", travail de la laiterie, pour les plus volumineux. Quel que soit la taille, le type est immuable, la lèvre présente un parement externe composé de deux bandeaux d'inégale largeur, séparés par une gorge plus ou moins profonde. Dans l'exemplaire le plus ancien, n° 17, un filet horizontal, en relief, court au milieu de la gorge.

Ce type de pot est attesté, avec certitude, à la fin du XVII^e siècle, l'exemplaire, n° 17, a été découvert à Caen dans un puisard clos avant 1695, mais il était peut-être déjà en usage au XVI^e siècle. La forme et le profil de la lèvre sont fixés pour les deux derniers siècles de production des ateliers du Pré-d'Auge-Manerbe. On notera que pour les pots, des XVIII^e et XIX^e siècles, de dimensions modestes l'anse présente un profil en forme de gouttière, alors que les pièces importantes sont munies d'une anse creuse (biblio 6, planche VII). Nous assistons là à une normalisation dans la production alors que précédemment même les pièces de volume modeste sont, en règle générale, équipées d'une anse creuse.

Les pots sont rarement estampillés ; deux exemples peuvent-être signalés : une marque estampée, appliquée sous l'anse du pot n° 17 représentant un triangle inscrit dans un cercle et la lettre G apposée sous l'anse d'un fragment de petit pot découvert à Lisieux dans le ruisseau des Tanneurs.

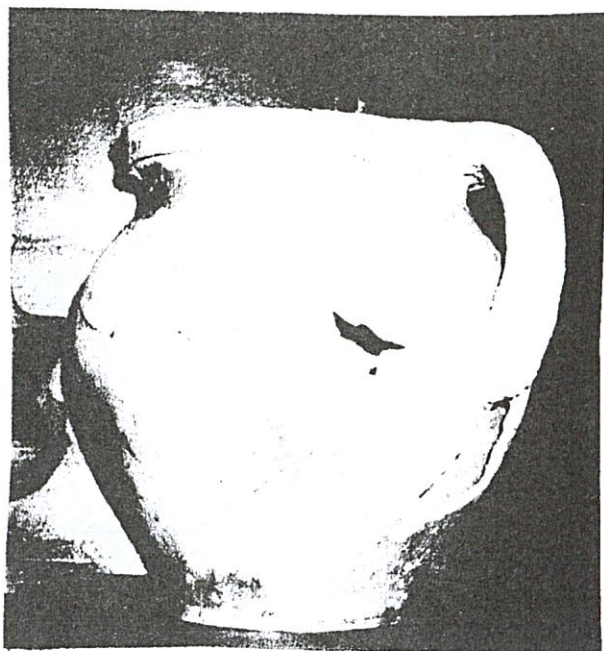
Le type IV, non illustré ici, très rare apparemment, connu par un seul exemplaire seulement découvert dans les douves du château de Saint-Germain-de-Livet, présente un profil de lèvre droit formant un ressaut interne comparable à celui des pots à tisane fabriqués à Favière en Lorraine (biblio 7, page 30).

Rechercher une évolution trop formelle entre les pots à cuire fabriqués et utilisés dans la région de Lisieux, apparaît dans les faits comme une démarche difficile en raison du trop petit nombre de documents archéologiques recensés ici. Simplement peut-on constater que les pots à anse ont pris le relais des pots sans anse dès le XIV^e siècle au moins, mais que la fabrication et l'utilisation de ces derniers ont pu perdurer quelques temps encore.

L'apparition de l'anse serait-elle en relation avec une évolution structurelle du foyer ? On notera que c'est le fond des pots sans anse qui a subi le plus souvent, et le plus directement, l'action du feu, matérialisée, parfois, par une importante couche de suie solidifiée. C'est ce que montre bien une miniature d'un livre d'heures à l'usage de Bruges du XIV^e siècle où l'on voit un personnage s'activer à la préparation d'un met à l'aide d'un pot à cuire, sans anse, reposant sur un trépied de fer placé au centre du foyer (le foyer est semble-t-il portatif) (figure 1), (biblio 10).



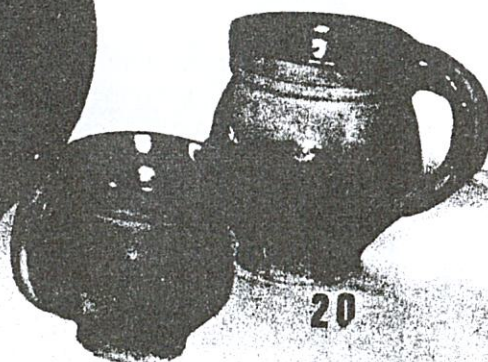
1



12



21



20

19



Figure 1 – Pot à cuire sans anse (oule) – XIVe siècle.
Extrait d'un livre d'heures à l'usage de Bruges.
Rouen, Bibliothèque Municipale (biblio 10, notice n° 40).

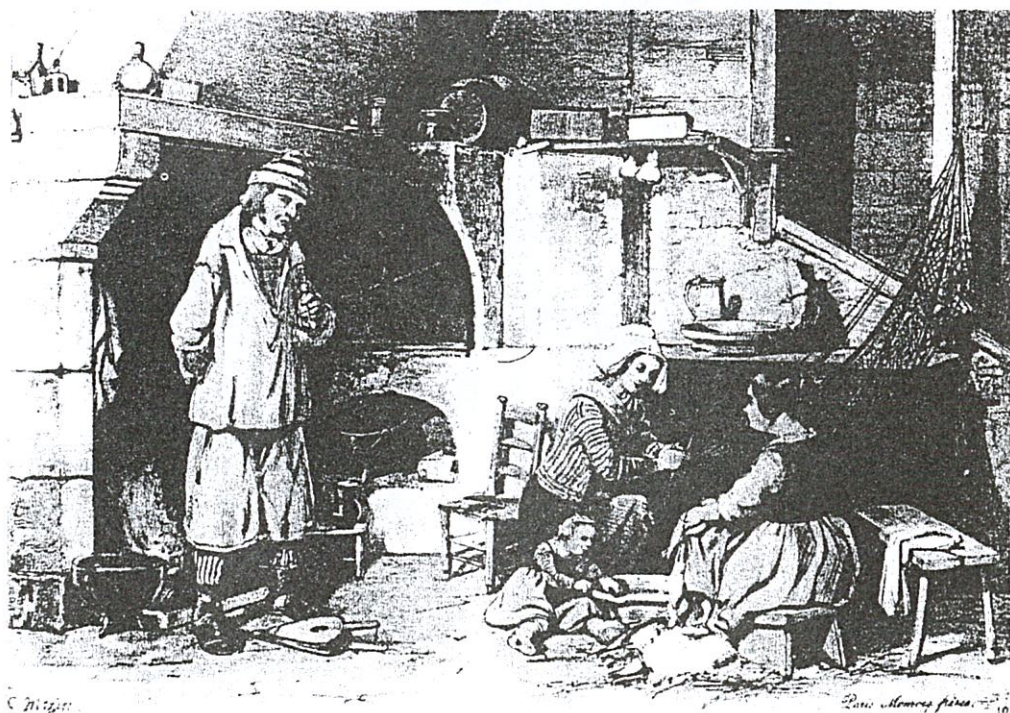


Figure 2 – Intérieur d'une maison de pêcheur. Charles Mozin (vers 1840).
On reconnaît à droite et à gauche de l'homme, une marmite en fonte et un pot à anse
placés en périphérie du foyer (le pot n'est pas une production du Pré d'Auge).

On constate que pour les pots à cuire muni d'une anse, le contact est différent. Ce n'est, généralement plus le fond qui est posé sur le feu, mais la panse qui est exposée comme le montre les traces bien visibles de cette action : paroi noircie, fêlée ... Ce constat est valable aussi bien pour les pots à cuire des XIIIe-XIVe siècles que pour ceux des XVIIIe – XIXe siècles. Ces derniers présentent souvent une panse noircie par le feu, avec quelques éclats de la matière et parfois des fêles importants, conséquence de l'action durable du feu sur ces récipients.

On peut considérer qu'à cette période tardive la cheminée, donc le foyer, occupe une part importante dans la cuisine, même dans les maisons rurales modestes comme il en existe encore beaucoup en Pays d'Auge. Faut-il considérer alors, surtout pour cette époque, que les pots à cuire ne jouaient plus qu'un rôle secondaire dans la cuisson des aliments – réchauffer ou tenir au chaud – l'essentiel étant effectué dans le chaudron en fonte de fer, suspendu à la crémaillère, et qui occupe le centre du foyer alors que les pots sont relégués en périphérie. On notera plus simplement, que d'une tradition qui remonte, pour le moins, à la période gallo-romaine où les pots à cuire (ollae) ne sont pas équipés d'anse, on assiste dès le XIIIe – XIVe siècles à une évolution technique, bien utile, avec l'apparition de cet élément de préhension.

POTS A CUIRE, SANS ELEMENT DE PREHENSION.

N° 1 - Pâte surcuite, non glaçurée.

- Décor à damier oblique, estampé sur l'épaule, flamules peintes en rouge sur la panse.
- Fin XIe - début XIIe siècle.
- Provenance : Lisieux - centre hospitalier Robert Bisson, four de potier, utilisé dans la voûte du four - 1980. Lisieux, Musée d'Art et d'Histoire.

N° 2 - Pâte sableuse, rosâtre.

- Glaçure vert-jaune avec taches brunes sur la face interne de la lèvre.
- Provenance : Lisieux, après 1944. Travaux de reconstruction.

N° 3 - Pâte rosâtre avec traces de mica.

- Glaçure sous forme de traces vertes sur la face interne de la lèvre.
- Provenance : Lisieux, après 1944, Travaux de reconstruction.

N° 4 - Pâte rosâtre avec traces de mica.

- Non glaçuré.
- Epaule soulignée par un léger ressaut.
- Provenance : Lisieux, après 1944, Travaux de reconstruction.

N° 5 - Pâte blanchâtre, légèrement micacée.

- Non glaçuré.
- Lèvre en bandeau à parement externe convexe.
- Provenance : Lisieux, après 1944, lit du ruisseau des Tanneurs.

N° 6-7 - Fragments de lèvre.

- Provenance Lisieux 1959, cendrier de la cheminée de la nef de la cathédrale Saint-Pierre.
- Epoque postérieure à la fin du XIIe siècle, peut-être XIIIe ou XIVe siècle.

N° 8 - Fragment de lèvre, pâte rose.

- Provenance : Lisieux, après 1944, Travaux de reconstruction.

N° 9 - Fragment de lèvre, pâte blanchâtre.

- Quelques traces de glaçure sur le parement interne de la lèvre.

- Provenance : Lisieux, après 1944, Travaux de reconstruction.

POTS A CUIRE AVEC ELEMENTS DE PREHENSION.

N° 10 - Pâte rouge à grosses inclusions.

- Non glaçuré.

- L'épaule est soulignée par un ressaut.

- Lèvre à parement externe convexe et parement interne concave. Anse creuse.

- Epoque : seconde moitié du XIVe siècle - première moitié du XVe.

- Provenance : Lisieux, puisard de la tour d'angle nord-ouest du Fort-l'Evêque, 1977 - Lisieux, Musée d'Art et d'Histoire, Inv. CAH. 77.3.

N° 11 - Pâte blanche, paroi très mince.

- Glaçure verte et jaune sur la face interne de la lèvre, quelques traces sur la panse.

- Fond convexe, épaule soulignée d'un filet saillant, lèvre à parement externe oblique et parement interne oblique et concave.

- Provenance : Lisieux, après 1944 - Lisieux, Musée d'Art et d'Histoire. Inv. 69.5.3.

N° 12 - Pâte ocre-rose.

- Taches de glaçure sur l'épaule de la panse, - Epaule soulignée par un léger saillant, lèvre à parement externe oblique et concave, parement interne oblique et concave.

- Anse creuse.

- Epoque : Seconde moitié du XIVe, 1ère moitié du XVe siècle.

- Provenance : Lisieux, puisard de la tour d'angle nord-ouest du Fort-l'Evêque, 1977 - Lisieux, Musée d'Art et d'Histoire, Inv. 71.6.173.

N° 13 - Pâte ocre-rose.

- Non glaçuré.

- Epaule soulignée par un large ressaut, lèvre à parement externe oblique, parement interne oblique et concave.

- Anse creuse.

- Epoque : fin XVe - début XVIe siècle.

- Provenance : Lisieux, centre hospitalier, 1980 - Lisieux, Musée d'Art et d'Histoire.

N° 14 - Important fragment de pot.

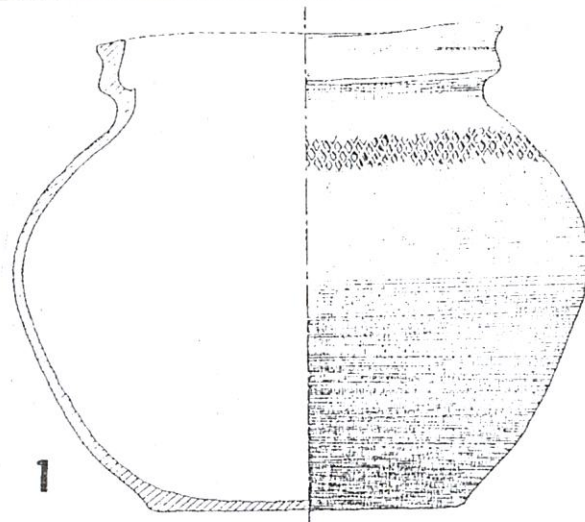
- Terre blanche.

- Glaçure verte sur la face interne.

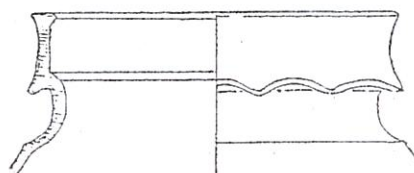
- Lèvre à parement externe oblique, à bandeaux et gorges alternées ; bandeau supérieur légèrement débordant. Anse creuse.

- Epoque : fin XVIe - début XVIIe siècle.

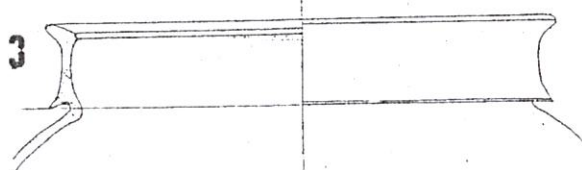
- Provenance : Lisieux, cuve de tanneur, ancienne école Paul Bert, Bd Sainte-Anne, 1986, fouille de sauvetage M. Batrel. Lisieux, Musée d'Art et d'Histoire.



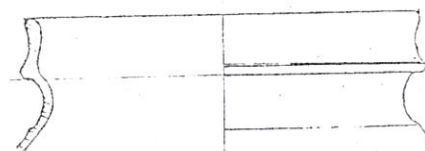
1



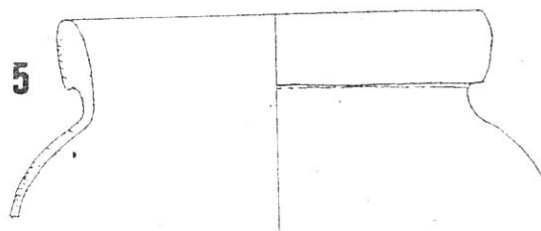
2



3



4



5



6



7

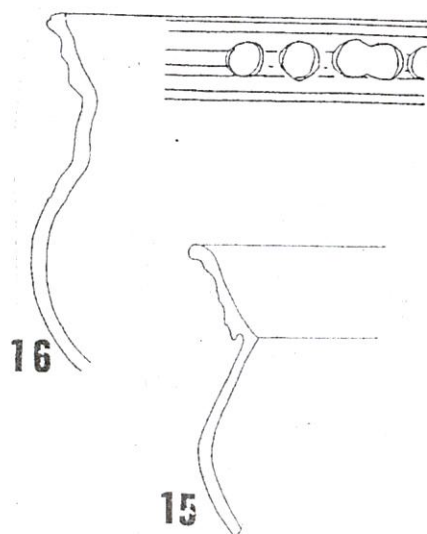
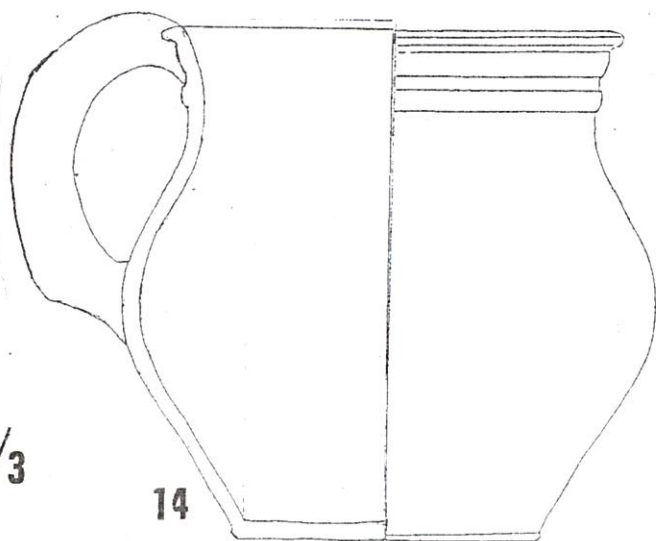
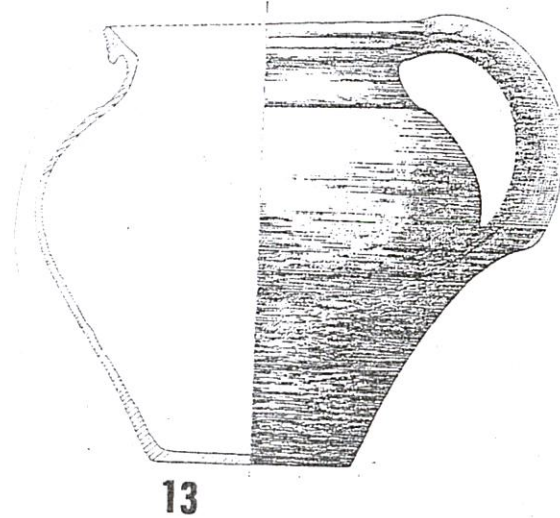
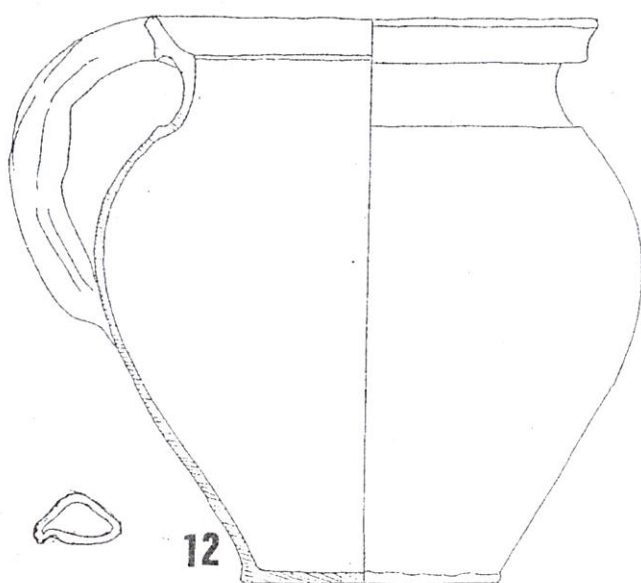
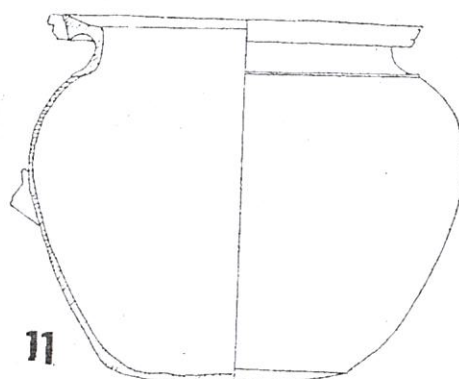
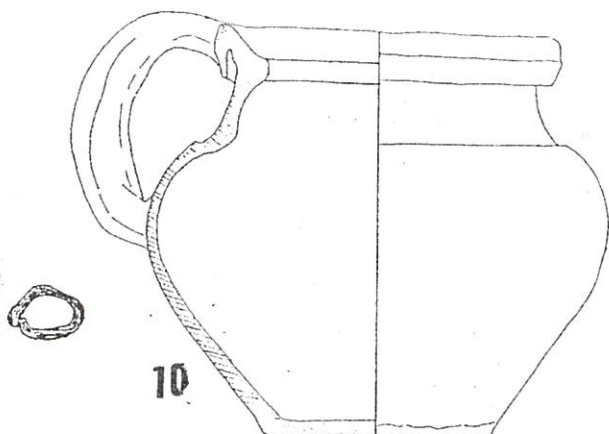


8

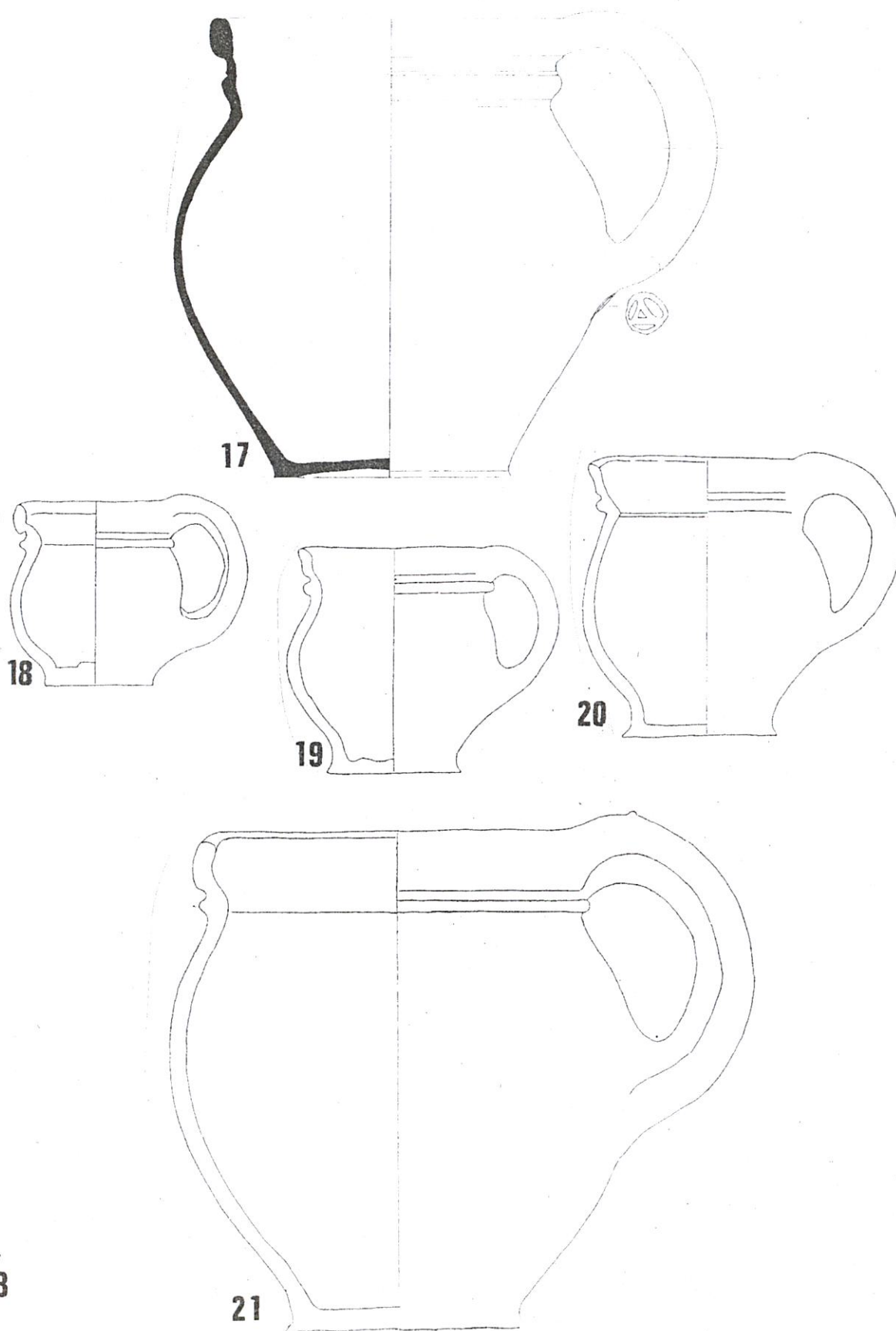


9

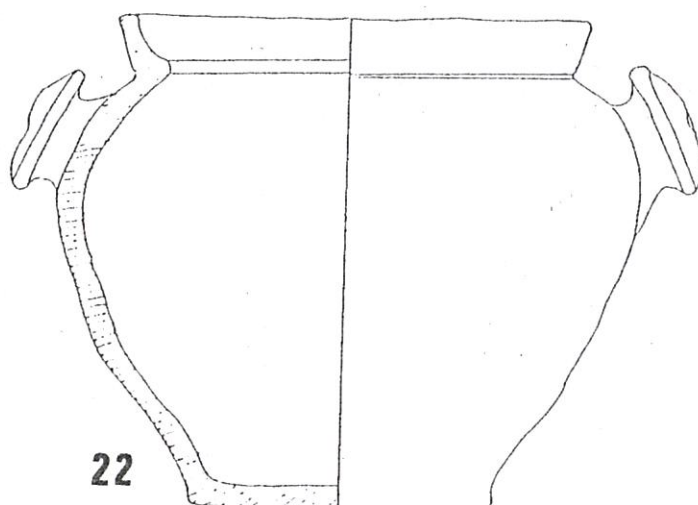
1/3



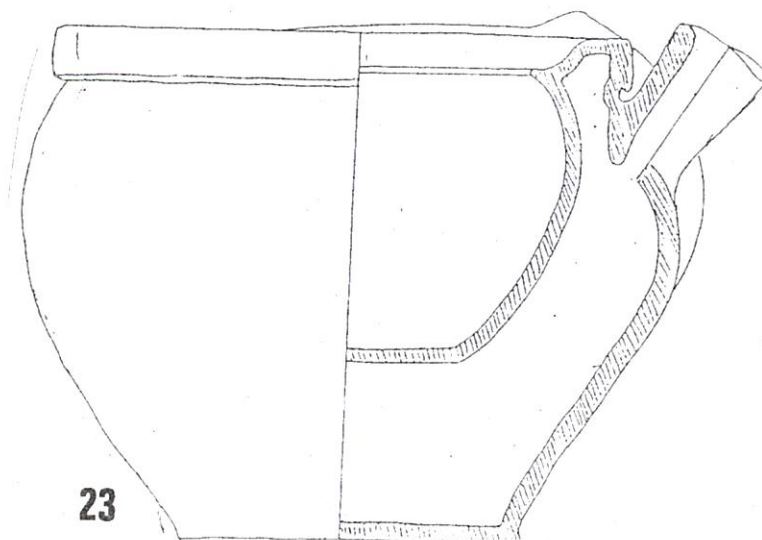
1/3



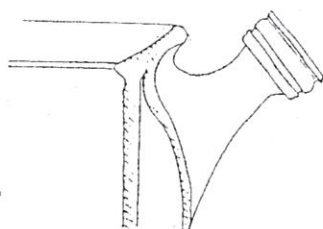
1/3



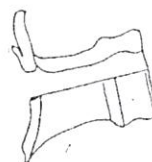
22



23



24



25

$\frac{1}{3}$

N° 15 - Fragment de panse et de lèvre.

- Terre ocre-jaune clair, couleur dénaturée par séjour prolongé dans l'eau.
- Non glaçuré.
- Panse sphéroïdale, lèvre à parement externe oblique à bandeaux et gorges alternés, extrémité supérieure légèrement débordante.
- Epoque : Fragment associé à de la céramique du XIVe et du XVe siècle.
- Provenance : Le Breuil-en-Auge (Calvados), gravières, 1987, fouille de sauvetage M. Batrel. Lisieux, Musée d'Art et d'Histoire.

N° 16 - Fragment de panse et de lèvre.

- Glaçure verte sur la face interne et sur le parement externe de la lèvre ; lèvre à parement externe oblique à bandeaux et gorges alternés.
- Pastilles de terre digitées, appliquées sur la face externe de la lèvre.
- Provenance : Lisieux après 1944.

N° 17 - Terre ocre-rose.

- Glaçure verte sur toute la surface interne, coulures externes sur l'anse et la base.
- Fond concave, lèvre droite, parement externe composé de deux bandeaux séparés par une gorge, un petit filet horizontal en relief s'insère dans la gorge.
- Anse creuse.
- Marque : estampée, triangle ou lettre A, dans un cartouche circulaire.
- Epoque : fin XVIIe siècle. Découvert dans un puisard clos en 1695.
- Provenance : Caen, Musée de Normandie. Inv. D 85-9-5.
- Dessin : Musée de Normandie.

N° 18 à 21 - Série de pots à cuisson à lèvre à parement externe convexe composé de deux bandeaux, l'un rond, l'autre plat, séparés par une gorge, parement interne concave.

- Glaçure verte sur toute la surface interne, coulures de cuisson sur la face externe.
- Anse en gouttière sur les n° 18, 19 et 20.
- Anse creuse pour le n° 21.

SOUPIERES

J. Morière, signale des soupières dans la liste des productions du Pré-d'Auge publiée au milieu du XIXe siècle (biblio 8).

Il semble que la poterie n° 22 munie de deux oreilles en forme de disque corresponde à cette fonction, le fond entièrement calciné oriente vers cette attribution, tout en précisant que la soupière n'a, en principe, qu'un rôle de service et qu'elle n'est pas soumise à l'action du feu.

On notera que cette forme, qui apparaît, semble-t-il, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle au plus tôt, se retrouve dans des dimensions plus grandes. Il s'agit alors de pots à conserve.

RECIPIENTS A DOUBLE PAROI.

Ce type de récipient, appelé aussi tripière - attribution non vérifiable - était destiné à maintenir les aliments au chaud, après cuisson. On introduisait par le goulot fixé à la partie supérieure de la panse, de l'eau très chaude qui remplissait l'espace ménagé entre les deux parois. La forme, plutôt sphérique, n'est guère différente de celle des pots à cuire des XVIIIe-XIXe siècles.

Les deux exemplaires, complets, connus, sont munis l'un d'une anse creuse, n° 23, l'autre d'une anse en forme de gouttière. Le réceptacle pour la nourriture est entièrement glaçuré et présente un bord à profil concave très prononcé destiné à recevoir un couvercle.

Si l'exemplaire, n° 23, n'est pas antérieur du début du XIXe siècle, un récipient similaire conservé au musée de Normandie à Caen, portant la date de 1765 et la signature d'un potier célèbre de Vindefontaine (Manche) est connu (biblio 9). Les goulots, n° 24 et 25, assez élaborés peuvent-être datés du XVIIIe siècle.

COUVERCLES.

Les pots à cuire pouvaient recevoir un couvercle, en terre cuite, qui venait s'insérer dans la gorge de la lèvre ou recouvrir la lèvre par emboîtement.

Les couvercles ont été classés en trois types :

- Type I, n° 26, en forme de simple disque s'insérant dans la face interne de la lèvre du récipient.
- Type II, n° 27, bombé, avec un bouton de préhension, s'encastant légèrement sur le bord de la lèvre.
- Type III, n° 28, tronconique ou bombé, avec un bouton de préhension, recouvrant le parement externe de la lèvre du récipient.

Les couvercles de type I ont assez fréquemment reçu un décor, élaboré et estampé, pour les plus anciens, simplement ondé pour ceux du type II, plus récents. Les plus beaux décors se retrouvent sur les n° 29 et 30. Le décor du n° 29 est connu à plusieurs exemplaires dont un découvert sur le site du centre hospitalier de Lisieux. Celui du n° 30 offrant une sorte de rébus énigmatique est unique, les autres décors plus répétitifs sont bien représentés mais comme les précédents à l'état de documents archéologiques.

Alors que les décors sur le couvercle type I sont estampés, ceux, sur type II sont gravés.

La fabrication des couvercles de type I est attesté dès la seconde moitié du XIVe siècle, tandis que le type II n'est pas antérieur à la seconde moitié du XVIIIe siècle et le type III au XIXe siècle.

N° 26 - Type I.

- Non glaçuré.

- Epoque : seconde moitié du XIVe - première moitié du XVe siècle.

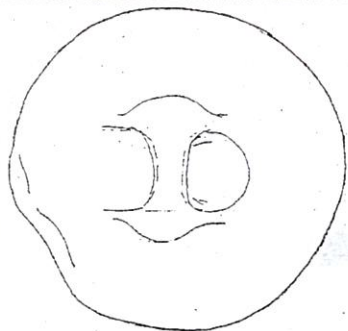
- Provenance : Lisieux, puisard de la tour d'angle nord-ouest du Fort-l'Evêque. 1977, en connexion avec le pot à cuisson n° 10.



22



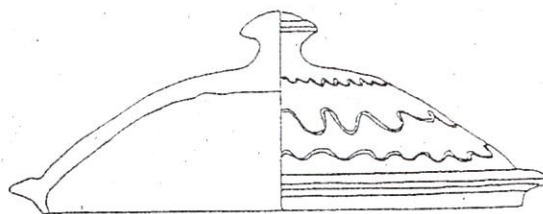
23



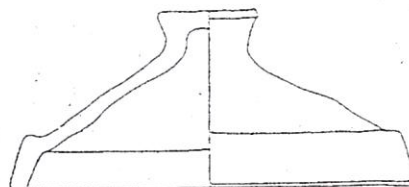
26



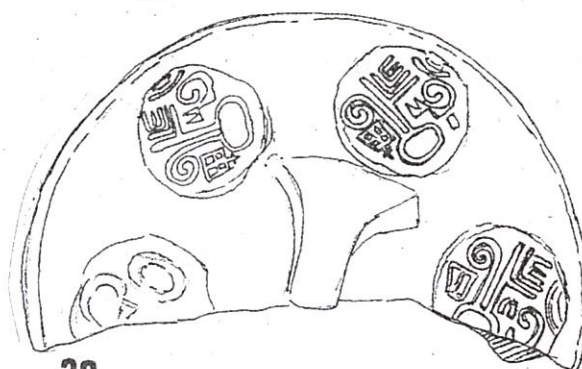
27



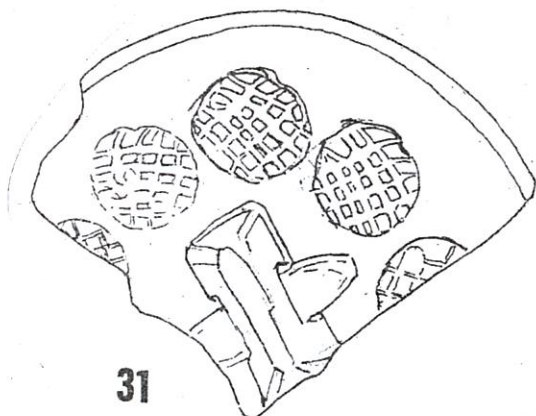
28



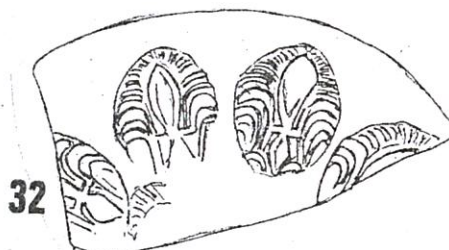
29



30



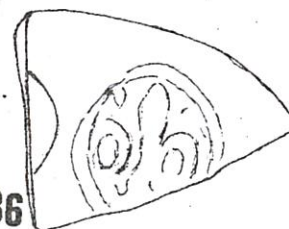
31



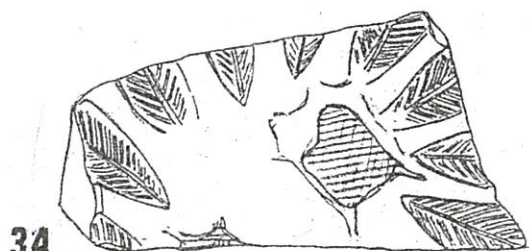
32



35



36



34

$\frac{1}{3}$



33

N° 27 - Type II.

- Terre gris-blanc.
- Entièrement glaçuré vert extérieurement.
- Décor de trois filets ondés, gravés.
- Epoque : XIXe siècle.
- Recueilli au Pré-d'Auge le 20 novembre 1955 par François Cottin.

N° 28 - Type III.

- Glaçure verte sur la totalité de la face externe.
- Epoque : XIXe siècle.

N° 29 - Glaçure verte sur la face externe.

- Décor : estampé, étoile de David inscrite dans un cercle perlé ; au centre, pentagone rayonnant ; angles de l'étoile ornés d'une fleur de lys.
- Epoque : XIVe – XVe siècles.
- Provenance : Lisieux, après 1944.

N° 30 - Glaçure verte, brun et jaune, sur la face externe.

- Décor : estampé ; sorte de rébus inscrit dans un cercle comprenant une clé, une crosse, un ciborium et les lettres G Y surmontées d'un petit rectangle ; symbolique religieuse non identifiée.
- Epoque : XVIe siècle, compte-tenu du contexte.
- Provenance : Lisieux, après 1944 - Bd Sainte-Anne, fossé du rempart médiéval, découvert avec une coupelle en grès du Beauvaisis.

N° 31 - Glaçure verte ; pastilles sur la face externe.

- Décor : estampé ; damier carré dans un cercle.
- Epoque : XIVe - XVIe siècle.
- Provenance : Lisieux, après 1944.

N° 32 - Glaçure verte sur la face externe.

- Décor estampé : fleur de lys dans un ovale.
- Epoque : XVIe siècle. Lisieux. En dépôt au musée d'Art et d'Histoire.
- Provenance : Lisieux, centre hospitalier, hors stratigraphie.

N° 33 - Glaçure verte sur l'ensemble.

- Décor estampé représentant une feuille nervurée.
- Epoque : XVe - XVIe siècle.
- Provenance : Lisieux, après 1944

N° 34 - 35 - Glaçure verte sur la face externe.

- Décor végétal estampé représentant des palmettes.
- Epoque : XVIe siècle ? - XVIIe siècle ?
- Provenance : Lisieux, après 1944.

N° 36 - Glaçure verte sur la face externe.

- Décor estampé représentant une fleur de lys.
- Epoque : XVIe siècle ? Lisieux - En dépôt au musée d'Art et d'Histoire.
- Provenance : Lisieux, centre hospitalier, hors stratigraphie.

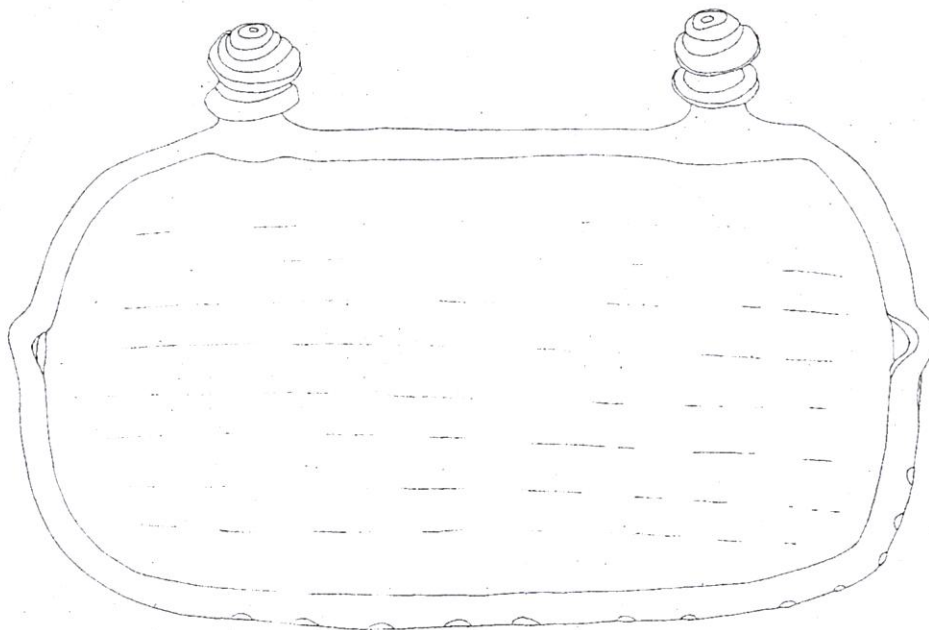
LECHEFRITES, POELONS, CUIT-POMMES

Les pots à cuire étant réservés, par nécessité, à la réalisation des mets liquides ou semi-liquides, pour les aliments à griller et à rôtir - poissons, viandes, volailles - on faisait appel à des ustensiles en fer, grils, broches, ces dernières suspendues aux landiers équipés pour cet usage de crochets.

La lèchefrite est la compagne indispensable de la broche. C'est elle qui recueille les graisses des « rôtis ». Bien représentée pour les XVIIIe-XIXe siècles en métal - surtout en laiton ou plus rarement en fer - la lèchefrite a été réalisée en céramique dès le Moyen Âge (au moins le XIIIe siècle) en grande quantité comme l'ont révélé les fouilles menées à Caen dans les dernières années : Château, Montoire-Poissonnière (biblio 10). A Lisieux quelques exemplaires représentés par seulement des fragments datables du XIVe siècles ont été recueillis sur le site de centre hospitalier Robert Bisson. D'autres, malheureusement, très fragmentés proviennent des travaux de reconstruction de la ville et ne sont guère représentatifs de ce type d'ustensile. Tout eu plus peut-on constater que la forme est vaguement rectangulaire, aux angles arrondis, que le bord est droit et qu'un petit bec verseur est ménagé dans un des petits côtés, vraisemblablement en existait-il même deux. Comme les exemples recueillis à Caen, ces lèchefrites devaient être munies des deux poignées indispensables (certaines de petites dimensions n'en possédaient qu'une) pour leur manipulation. On peut supposer que les ustensiles trouvés à Lisieux ont été réalisés dans les ateliers de la proche banlieue. Le musée de Normandie possède une lèchefrite, du XVIe siècle, découverte dans les fouilles du château, provenant aussi des ateliers de la région de Lisieux. Elle est de forme sensiblement rectangulaire, deux becs sont ménagés aux extrémités. Les deux poignées, très courtes, sont fortement moulurées (n° 37 dessins musée de Normandie). Cette forme prévaudra au Pré-d'Auge jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, au moins comme l'atteste un exemplaire signé de « Jean Aubert, potier du Predauge » en 1757 (n° 38). Par contre, une seconde lèchefrite réalisée en 1765 par « Joachim Vattier » dédiée à Guillaume Satis est de forme beaucoup plus oblongue (n° 39, d'après une photo de F. Cottin). C'est cette dernière forme qui prévaudra au XIXe siècle où l'on voit les poignées tubulaires moulurées disparaître au profit de deux petites anses plaquées sur l'un des grands côtés (n° 40).

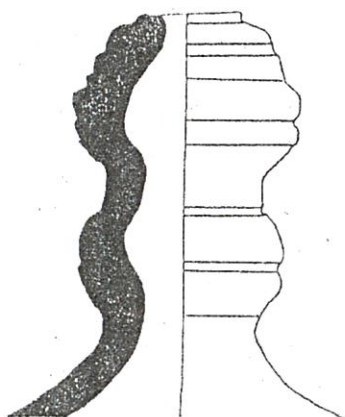
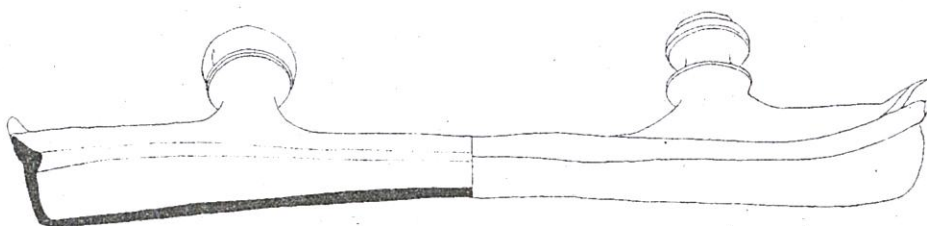
J. Morière cite les casseroles parmi les productions du Pré-d'Auge-Manerbe. Aucun ustensile entrant dans cette catégorie n'est, semble-t-il, parvenu intact. Un seul élément, malheureusement très incomplet, forme hybride entre la lèchefrite et le poêlon, peut être signalé (n° 41). Découvert à Lisieux, lors des travaux de reconstruction, il peut être daté du milieu ou de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

De nombreuses poignées tubulaires recueillies à Lisieux après 1944, plus ou moins moulurées, dont l'une ornée d'un petit motif décoratif, attestent l'existence des poêlons parmi les productions du Pré-d'Auge. Sur les douze exemples présentés, six proviennent de poêlons (n° 44, 46 à 50), les six autres peuvent appartenir à des lèchefrites (n° 42, 43, 45, 51, 52, 53).

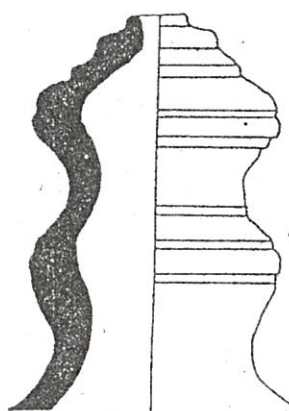


1/3

37



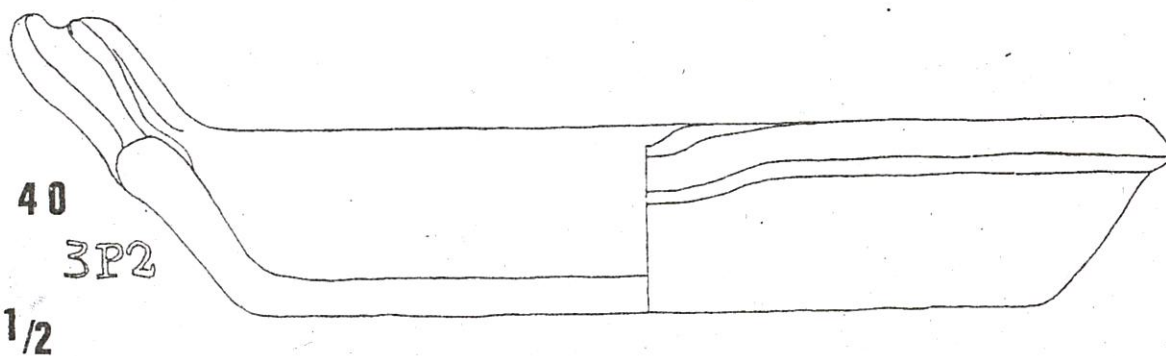
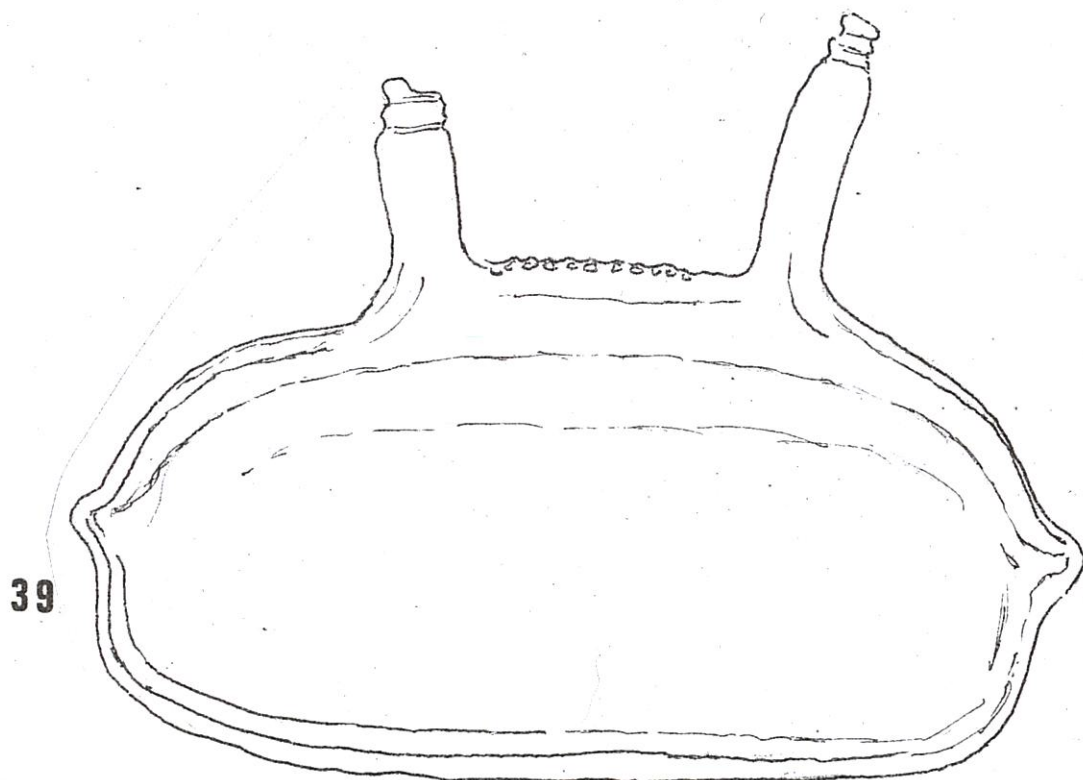
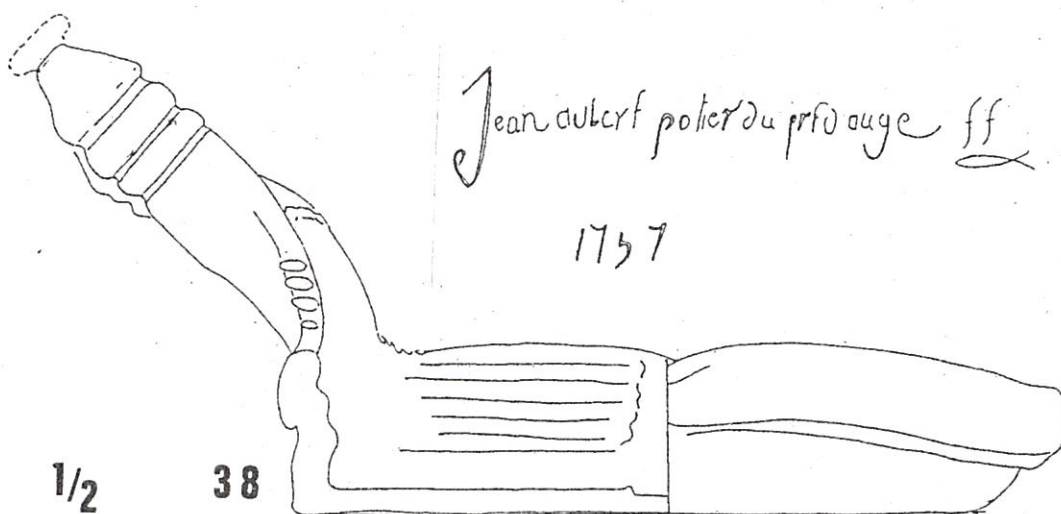
37

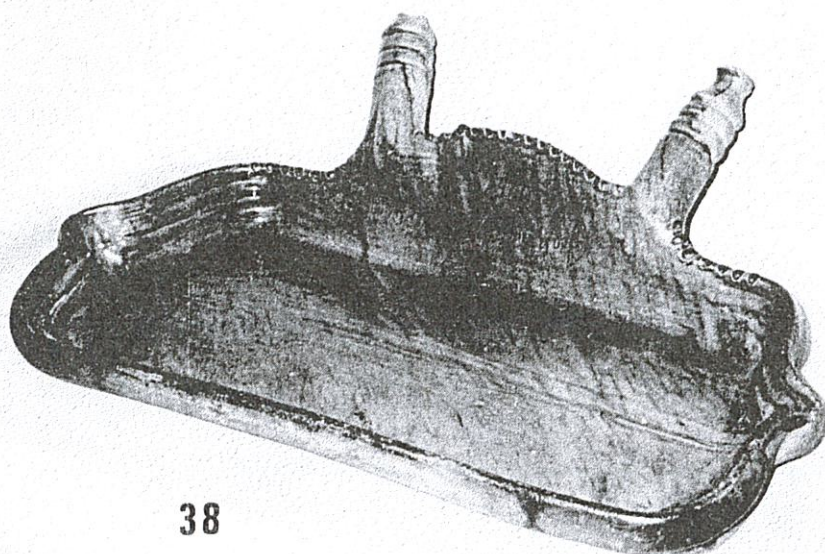


1/2

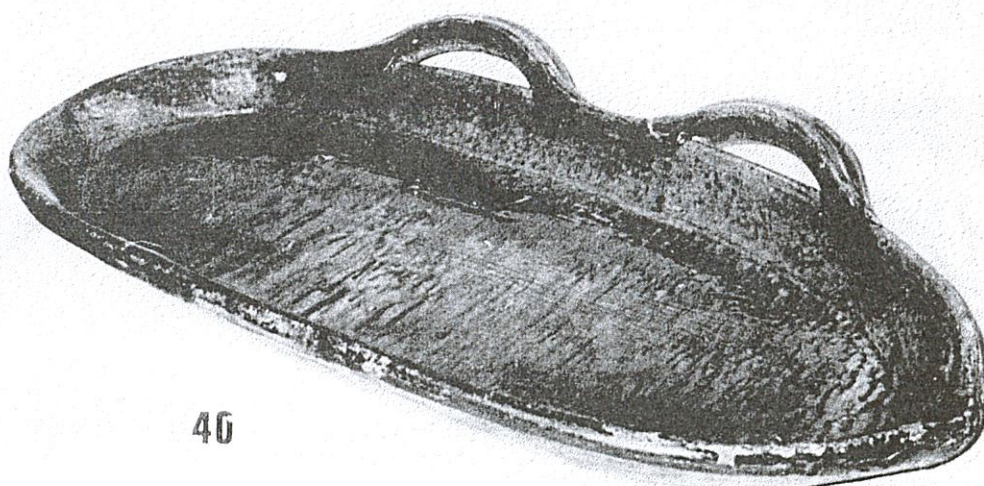
Jean Aubert potier du p^ro^uge ff

1757



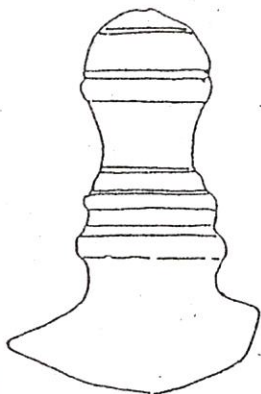


38



40

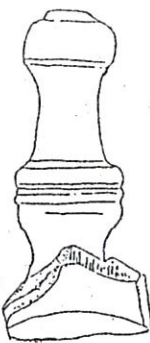
42



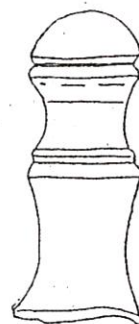
43



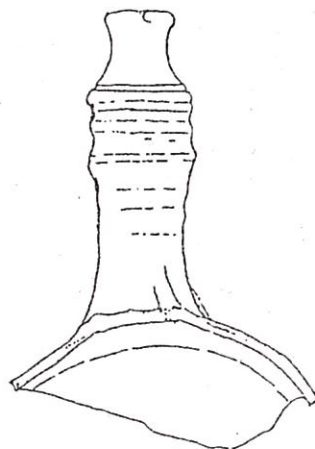
44



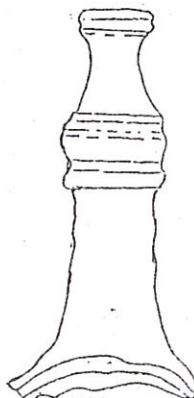
45



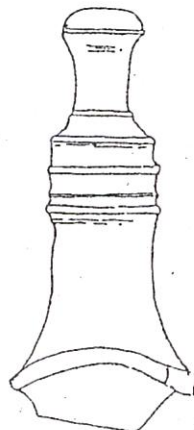
46



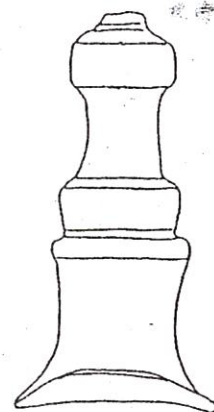
47



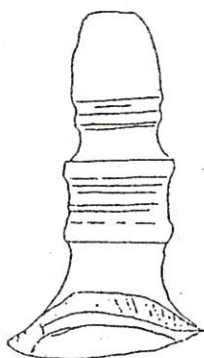
48



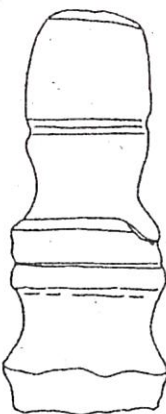
49



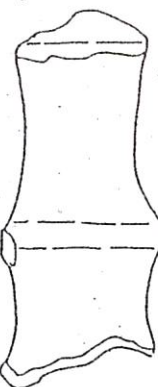
50



51



52

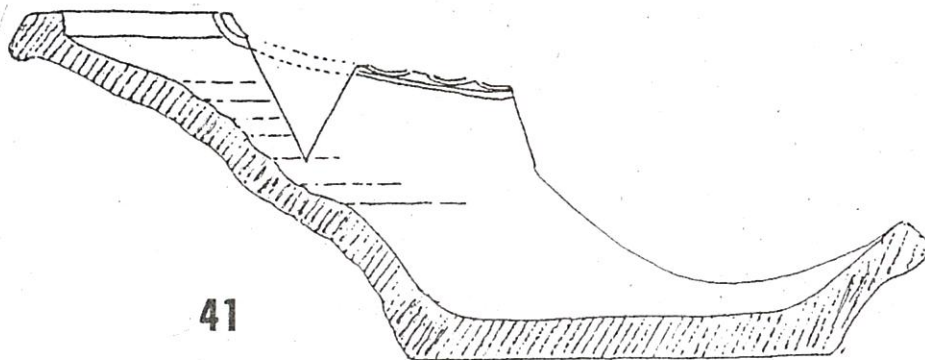


53



1/2

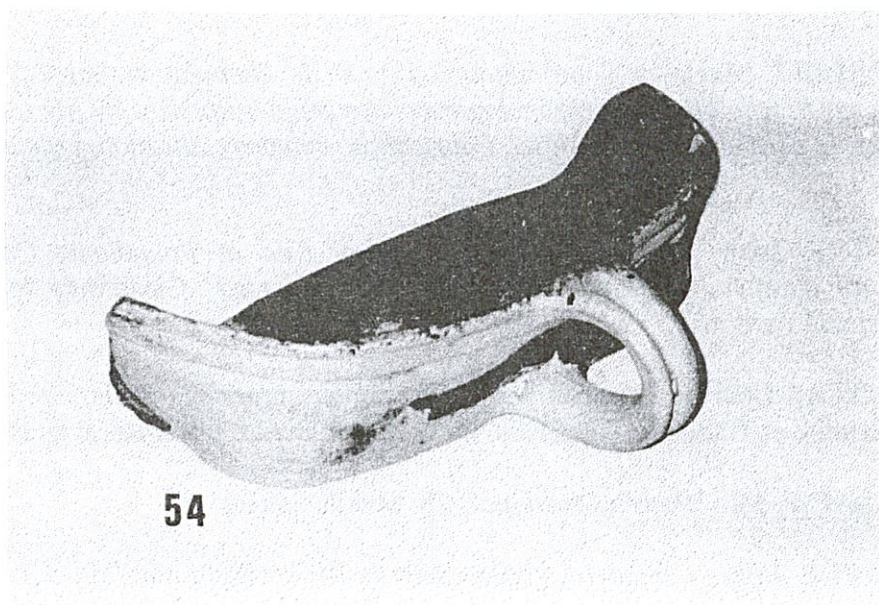
41



CUIT-POMMES

Appelés aussi pommiers, ils ne sont pas cités par J. Morière, mais constituent une production non négligeable des ateliers du Pré-d'Auge. Ils ne semblent pas antérieurs au début du XIXe siècle. De forme rectangulaire, le cuit-pommes présente trois bords droits, sur le plus grand est fixée une anse en forme de gouttière, largement dégagée de la paroi (n° 54).

Avec cet ustensile, par ailleurs très fréquent parmi les productions des ateliers de céramique non grisée, se termine cet inventaire des divers récipients à usage culinaire qui étaient utilisés dans la cheminée. On constate toutefois que certains récipients, non destinés à cet usage, ont été utilisés pour chauffer des liquides, aliment ou eau. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de trouver des bouillottes cylindriques dont la paroi noircie par l'action du feu présente de grands et nombreux éclats, témoins d'un long contact avec les braises.



BIBLIOGRAPHIE.

- 1 - **THIRON Denis** : « *L'atelier de poterie de la Bosquetterie (commune du Pré-Auge)* – Bulletin de la Sté Historique de Lisieux - n° 48, mai 2001.
- 2 - **FORMEVILLE (H de)** : "*Histoire de l'ancien évêché-comté du Lisieux*", 1873, T.I.
- 3 - **COTTIN Michel** : "*Les familles potières du Pré-d'Auge au XIVe-XVe siècles - L'homme et l'industrie en Normandie, du Néolithique à nos jours*". Bulletin spécial de la Sté Historique et Archéologique de l'Orne. 1990, pp 183-186.
- 4 - **LEENHART Marie** : "*Contribution à l'étude de l'habitat en Basse-Normandie : recherches sur la typologie et la chronologie des céramiques utilisées du XIe au XVe siècle - type 7 - in. la céramique (Ve-XIXe s.). Fabrication, commercialisation, utilisation*". Caen 1987.
- 5 - **COTTER John** : "*Atwelcth-Century Pottery Kiln at Poundlane, Canterbury - Evindence for an immigrant Potter in the late norman period*". Canterbury Archéological Trust occasional Paper n°1.
- 6 - **LEMAITRE Claude** : "*Productions potières domestiques des ateliers de la région de Lisieux*". Histoire et Traditions Populaires, n° 38, juin 1992. Le Foyer Rural du Billot.
- 7 - **FAVELAC P. M.** : "*Poteries rustique*", Ch. Massin éditeur.
- 8 - **MORIERE Jules** : « *Industrie potière dans le département du Calvados – Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie* » - Association Normande, seizième année, 1850, p. 30.
- 9 - **DE BOUARD Michel et BERTAUX J. J.** : "*L'artisanat en Normandie*". - Editions Mars & Mercure. 2ème trimestre 1978.
- 10 - **Collectif** : « *Vivre au Moyen Age, Archéologie du quotidien en Normandie, XIIIe – XVe siècles* » - Caen – Toulouse – Evreux. Juin 2002.

Le château de Carel

Commune de Saint Pierre Sur Dives

Antoine Bertail

Le château est situé au bas d'une large avenue de tilleuls qui fut traversée au XIX^e siècle par la grand'route de Lisieux à Falaise et c'est seulement après 1881 que fut tracée la grande allée centrale : auparavant on accédait au château par le chemin creux longeant les sauts de loup qui s'étendaient alors d'une grille à l'autre comme au château de Vendeuvres, dans les environs) et conduisant de la route de Carel à la ferme et à quelques maisons avoisinantes. Du fait de la dénivellations, aplanie pour percer l'allée centrale, lorsque les blés étaient hauts, de la grand'route, on ne voyait pas le château situé au creux de la vallée de la Dives.

On sait peu de choses sur l'histoire de cette demeure avant le XVIII^e siècle. A une époque reculée, la terre de Carel comptait parmi ses seigneurs un Richard allié aux Tancrède de Hauteville avec lesquels il contribua à la conquête des Deux Siciles où il reçut pour sa part la principauté de Capoue.

Au début du XVIII^e siècle, Carel appartenait à la famille de Motteville qui comptait au XVII^e siècle, par mariage, Françoise Berthaud dame de Motteville qui a laissé d'intéressants mémoires.

En 1724, Mlle Marie du Pesnel et M. Louis de Motteville, Président au parlement de Rouen, vendirent le domaine à Madame Laillier et à ses trois fils, demeurant en la paroisse de Courcy, vicomté de Saint Pierre sur Dives. On ignore comment était le château lors de cette vente.

Les Laillier l'ont reconstruit. C'est à eux que l'on doit le château actuel en forme de fer à cheval, remarquable spécimen du style Mansard. On ne peut que supposer, d'après quelques vestiges de l'aile gauche (en entrant dans la cour), qu'il y a eu un manoir fortifié en forme carré dont les murs baignaient dans l'eau (d'un côté un bras de la rivière la Dive et des trois autres côtés de larges douves de 10 mètres de largeur) : le château de Carrouges, dans l'Orne, en donnerait peut-être une idée.

A Carel, de l'ancienne construction, il ne reste qu'un mur dans la cave, avec une meurtrière, quelques marches d'un escalier en colimaçon permettant de communiquer entre deux pièces pavées qui sont au-dessus de la cave, et l'encadrement Renaissance de deux petites fenêtres conservées au rez-de-chaussée à gauche. Ailleurs, dans cette aile, irrégulière par rapport au plan sobre et majestueux des deux autres corps de bâtiment, on distingue encore, ici ou là, les traces d'éléments antérieurs qui ont été intégrés dans le plan d'ensemble et conservés. Sur une fenêtre de l'aile gauche, on peut lire : 1753, à cette date on termina sans doute à mettre l'encadrement des fenêtres en harmonie avec

celui des autres façades et on renonça à supprimer les deux toitures couvertes en tuile et moins élevées que la toiture Mansard en ardoise. Il est très probable que dans un projet primitif, M François Laillier avait pensé modifier toute l'aile gauche pour édifier un château régulier : heureusement il ne put le réaliser ! car ainsi une variété très gracieuse a été conservée dans la construction en fer à cheval.

Quand l'ensemble de style Mansard fut-il terminé ? Nous pouvons seulement affirmer avant 1736. Précisons entre 1724 et 1736, probablement vers 1730.

En effet les deux frères Laillier, François Laillier et Laillier de Bellecour s'entendaient mal, ils étaient souvent en querelle, et même en procès. Or par un acte du 26 octobre 1736, le château fut partagé et il fut convenu que Laillier de Bellecour en aurait une partie « en propriété et à perpétuité ». La description très précise des pièces qui lui sont données, permet de les reconnaître, c'est l'aile droite dans sa disposition actuelle. Cet acte montre que la construction était terminée et on peut supposer depuis quelque temps, pour que la cohabitation des deux frères se fut révélée impossible ! et qu'on décidât par cet acte du murer « aux frais du sieur Laillier, avocat » les portes de communication entre cette aile et les pièces du bâtiment central. Elles ne furent ouvertes à nouveau qu'après 1881.

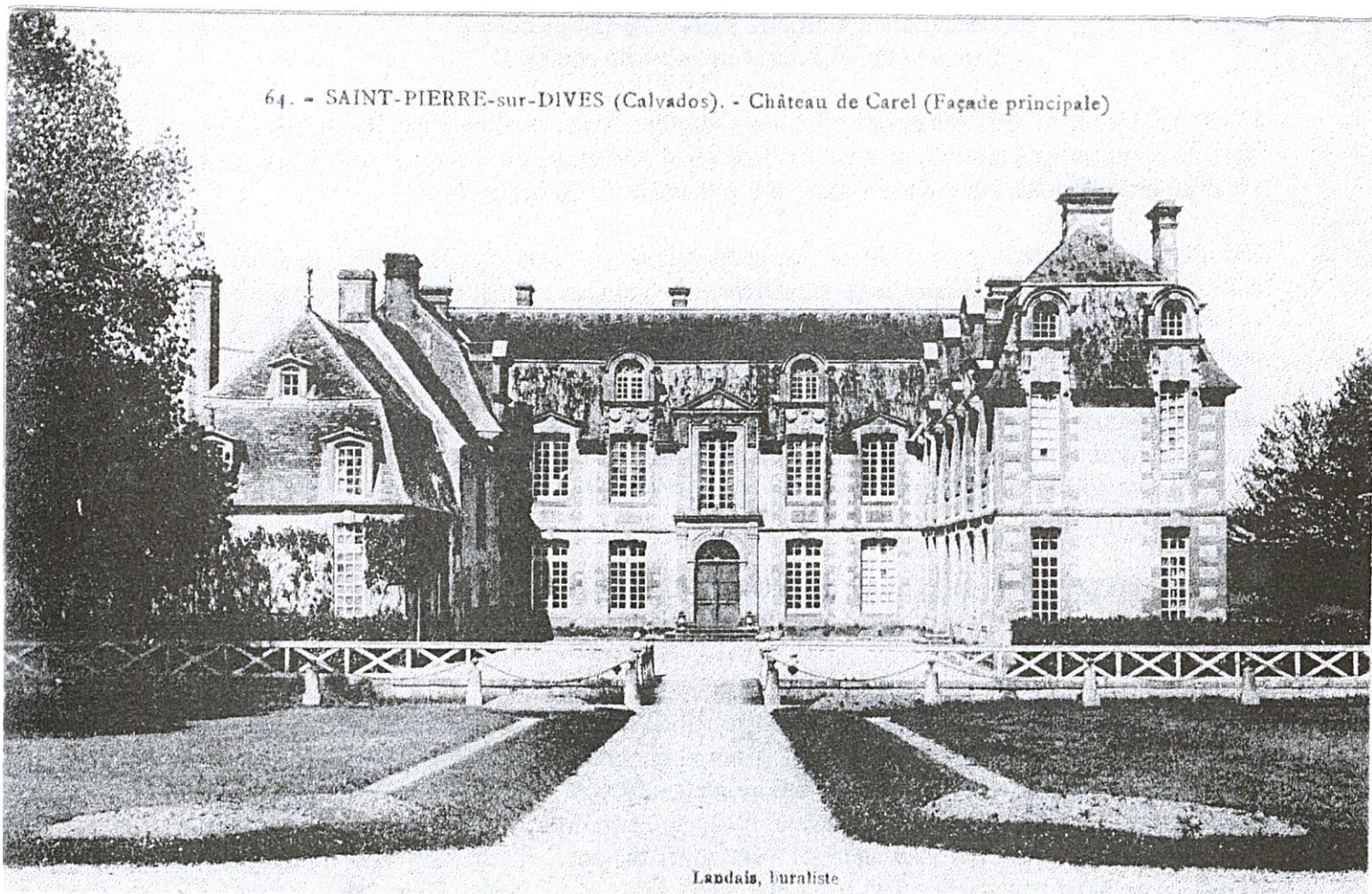
Nous connaissons les dates des derniers aménagements, car ont été retrouvés, commandés, datés et signés par Maître Laillier, les dessins du parquet du grand salon, 3 août 1743, de la belle rampe de l'escalier en fer forgé (pour 500 livres, compris les scellements en plomb) et du balcon au dessus de la porte d'entrée (40 livres), 11 avril 1746. La grande plaque de la cheminée de la cuisine au nom de Maître Laillier est de 1741, plaque dont le nom exact est « contre-cœur ».

Parmi les constructions, il ne faut pas oublier le grand colombier octogonal, près de la ferme. Ce colombier est antérieur au XVIII^e siècle. C'est un bâtiment rare par sa forme et par ses proportions et dont l'intérieur, avec ses 1300 niches disposées en damier et son pilier central est remarquable. A la Révolution, on a enlevé l'épi en plomb qui le surmontait et le colombier servit de grange : on ouvrit une fenêtre dans la muraille pour passer les bottes de foin et une porte du côté de la ferme, on condamna toutes les niches pour qu'elles ne deviennent pas des abris de rongeurs. Après 1881, le colombier fut isolé de la ferme mais les niches ne furent débouchées qu'après 1945 et c'est alors que reparut le damier primitif.

De cette famille Laillier, le plus remarquable était sans contredit François, Avocat au Parlement de Paris ; il était procureur fiscal et lieutenant civil et criminel à Saint Pierre sur Dives. Sa renommée en Normandie était grande. On venait le consulter de très loin malgré les difficultés des communications.

Dans l'aile gauche, au premier étage, il avait son cabinet garni de rayons à livres et de toiles peintes voulant imiter des tapisseries qui ont été conservées. Sur les travaux de la petite salle d'attente attenante, on a retrouvé lors des travaux, des inscriptions et des noms gravés par des clients pour tromper leur attente. En voici quelques unes :

64. - SAINT-PIERRE-sur-DIVES (Calvados). - Château de Carel (Façade principale)



Landaïs, buraliste

« Pauvres plaideurs, prenez patience. »

« Pauvres plaideur sans raison,
Qui venait ici sans réflexion
Apporter à cet avocat ton argent,
Patience pour solution. »

« Celui qui veut médire de son prochain, qu'il sorte ! »

« Je suis venu de bien loin pour ne pas savoir grand chose. »

Du célèbre Laillier la profonde science
attire en ces lieux du monde en abondance ;
on s'ennuie, on murmure dans le commencement,
mais à la fin, chacun s'en retourne content. »

Conseil et homme d'affaires des plus grandes familles (en particulier de la maréchale de Montesquiou, propriétaire du château du Robillard tout proche), il menait tout à fait la vie d'un grand seigneur recevant à Carel toute la noblesse de la région.

Divers traits montrent qu'il avait un caractère violent et emporté. En 1753, en plein carnaval, il frappa, à Saint-Pierre-sur-Dives, un cavalier masqué de la compagnie colonelle du régiment de Ruffec en le prenant pour un autre. L'affaire fit grand bruit craignant des représailles, le châtelain de Carel fit intervenir de puissantes protections, on écrivit pour lui jusqu'à Versailles. Une visite d'excuses au commandant de la compagnie lui fut demandée. Laillier écrivit alors six lettres au corps des avocats, leur représentant cette démarche comme humiliante pour leur corporation. Malheureusement pour lui, ses confrères lui répondirent que c'était la meilleure solution dans le mauvais pas où il s'était mis...

La même année, il se met à rouer de coups un bûcheron de l'Abbaye à qui on avait donné par erreur, l'ordre d'abattre un arbre à la limite de sa propriété. D'où un litige avec l'abbé commandataire.

Nous avons déjà parlé des difficultés avec son frère. Après l'arrangement de 1736, la bonne harmonie ne dura pas longtemps. Nous connaissons une transaction « finale et irrévocable » du 14 août 1753, dans le but de mettre fin à leur procès et « d'établir entre eux une paix durable ». Citons en seulement quelques points : l'aîné versera une rente de 3 000 livres à son frère ; si celui-ci veut jouir du parc, il touchera 100 livres de moins... Le sieur de Bellecour conjointement avec son frère, jouira des droits honorifiques dans l'église ; sera nommé aux prières, aura le droit de chasse et pourra prendre comme ci-devant la qualité de patron et seigneur de l'église de Carel.

Monsieur Laillier mourut à Carel, le 10 mars 1770. Il laissait sa fortune à M Nicolas Formage de Beauval qui était son parent et son secrétaire. Des parents plus proches, les

Fleuriot, intentèrent un procès et ce n'est qu'après 13 ans de procédure que Monsieur Beauval fut mis en possession de son legs. Ses adversaires devaient lui verser une somme importante à titre d'indemnité. On raconte qu'au jour fixé, un homme de loi qui avait qualité pour la recevoir s'installa « avec deux témoins dans la cour du château, devant une table ; à la nuit on apporta deux flambeaux, et l'on attendit. Quand minuit sonna personne n'étant venu, le délai était passé : on leva le pont-levis et l'on alla se coucher »

Notons au passage que la partie levante du pont d'entrée, sur la douve, ne fut fixée à la berge qu'après 1881 par mesure de prudence.

Faute d'avoir pu payer en argent, les Fleuriot durent donner des terres. Ils abandonnèrent donc environ 100 ha, ce qui porta à 127 ha le domaine possédé à Carel par M de Beauval.

Pendant la Révolution, M de Beauval se retira à Rouen avec sa famille. A sa mort son cousin Corentin hérita de Carel. Celui-ci mourut en 1836 sans enfants . Il laissait toute sa fortune à sa femme qui, à sa mort en 1855, laissa Carel au fils de sa sœur, M. de Brébisson (lequel habitait Falaise). En 1880, le fils de celui-ci M. René de Brébisson, dut vendre Carel qui nécessitait de très importantes réparations, à un marchand de biens qui revendit le château, l'année suivante, au baron Brunet, originaire d'Auneau dans l'Eure et dont la femme était de Livarot.

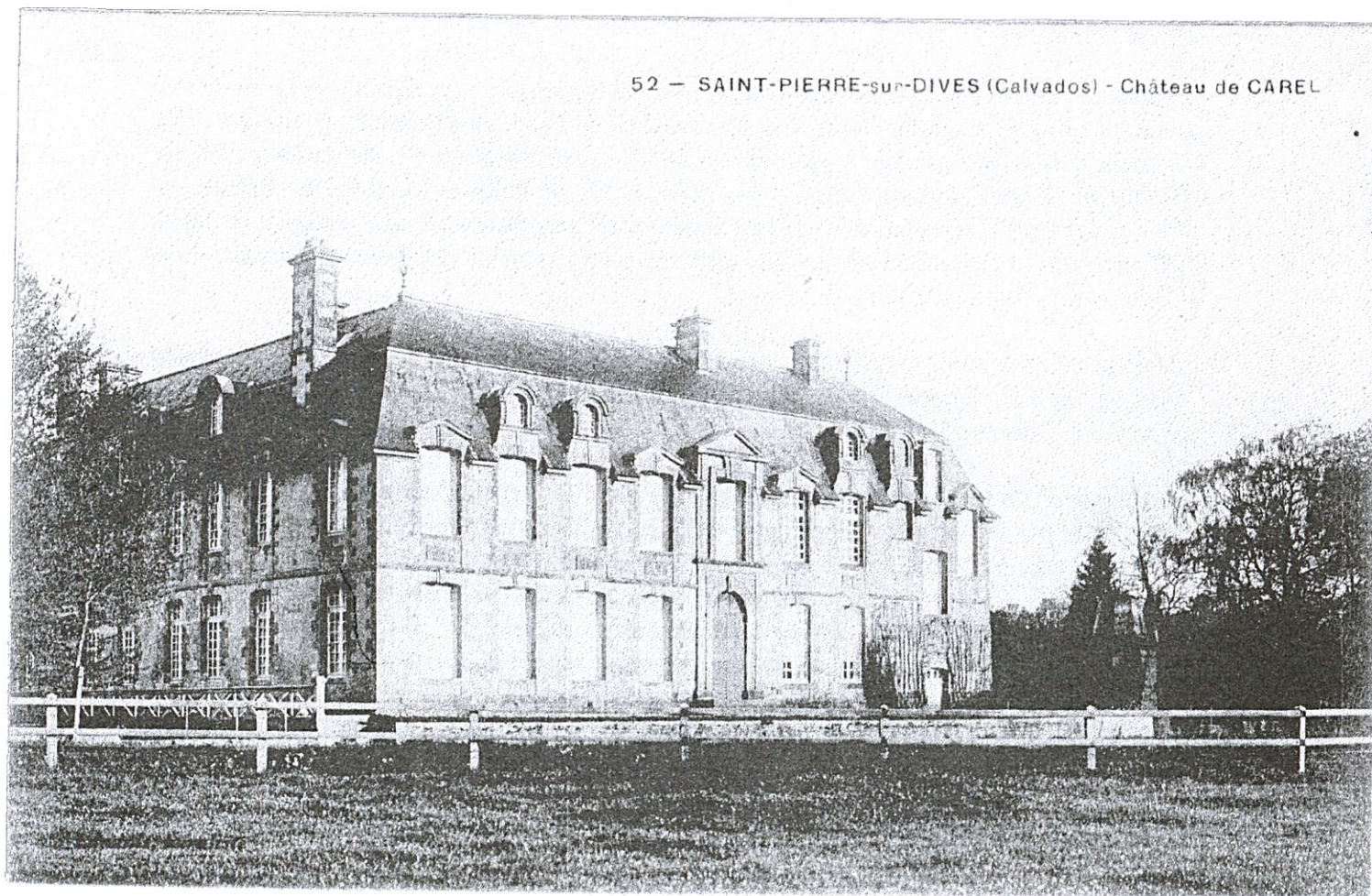
Celui-ci mena à bien, avec goût, la restauration de cette vieille demeure qui est restée dans sa famille. Depuis 1941, la propriété appartient à sa petite fille, la Comtesse Maurice d'Antin de Vaillac.

La propriété fut très gravement endommagée par l'occupation allemande entre 1940 et 1944, puis par le bombardement de 1944. Les bombes ne tombèrent heureusement pas sur le château, mais très près, dans la prairie et le jardin : une partie des ardoises et tuiles furent brisées, trois frontons tombèrent et presque toutes les fenêtres, portes et cloisons de l'aile centrale furent arrachées ou disloquées, quelques 1 200 carreaux brisés ; la pluie, les mois suivants, obligea à refaire presque tous les plafonds etc.. Malgré de longs et patients efforts et l'aide de l'Etat, c'est seulement en 1973 que les derniers crépis extérieurs sur la Dive furent terminés et la réfection des pièces et du mobilier n'est pas encore achevée.

Le château a été classé Monument Historique en 1950, pour l'extérieur seulement.

Château de Carel, façade arrière vers 1920

52 — SAINT-PIERRE-sur-DIVES (Calvados) - Château de CAREL



L'église de Carel¹

Antoine Bertail

Au milieu d'un petit cimetière, l'église de Carel est située en bordure d'un champ, à quelques dizaines de mètres de la R N 811 (à la sortie de Saint-Pierre-sur-Dives en direction de Falaise et de l'avenue du château. On y accède par la petite route qui relie Grisy à la R N 811. Elle est placée sous le patronage de Saint Sulpice.

Selon Arcisse de Caumont les parties les plus anciennes de l'édifice pourraient dater du XIII^e siècle ou au moins du début du XIV^e.

Une importante addition beaucoup plus élevée que la partie principale a été faite au chœur, du côté midi. C'est une chapelle, dédiée à la Vierge Marie, mise en communication avec le chœur par un large arcade dont l'archivolte, à angles épannelés, repose sur des colonnes cylindriques à chapiteaux garnis de feuilles imitées de celles que l'on peut voir à l'Eglise abbatiale de Saint-Pierre-sur-Dives.

La petite sacristie figurant du côté Nord a été adjointe à la construction vers 1817.

La façade Ouest a sans doute subi des transformations et le portail actuel date probablement du XVIII^e siècle. Enfin le clocher d'ardoises très élancé, garde à sa base les traces, visibles par son zinc, d'une malheureuse restauration de la fin du XIX^e siècle. Heureusement la flèche a été refaite tout récemment. Les vitraux ont disparu dans la tourmente de 1944. De hautes vitres les remplacent.

L'intérieur de l'église est assez modeste ; cependant le maître autel est appuyé sur un retable en bois à colonnes corinthiennes, contemporain de la peinture centrale, un Christ au Jardin des Oliviers qui est signé : (Saint pinxit Cadomi, Ann 1697) . Le fronton est orné d'un Saint Esprit.

Les retables latéraux sont de même époque et de même style que le maître autel.

On remarque également une poutre de gloire supportant un Christ en bois que l'on peut attribuer à la fin du XVII^e siècle.

Le gros œuvre de l'édifice et le cimetière sont bien entretenus par la Ville. Mais l'église n'est plus affectée au culte depuis quelques années et l'intérieur demande soin et réparations.

¹ Commune réunie à Saint-Pierre-sur-Dives vers 1830. Nous avons eu la possibilité de visiter l'église et le château de Carel à l'occasion de notre « sortie manoirs » du mois d'octobre 2002.

Le charme de cette petite église à la silhouette particulière, résulte également de sa situation encore champêtre qu'il est essentiel de protéger.

Un inventaire des objets présentant un caractère historique ou artistique a été fait en date du 20 janvier 1971 par l'Inspection des musées contrôlés de la Préfecture du Calvados. La copie figure ci-après du document communiqué par la mairie de Saint-Pierre-sur-Dives.

Liste des objets relevés le 20 janvier 1971 par l'Inspection des musées contrôlés :

Eglise du Carel.

Retable en bois à colonnes corinthiennes, contemporain de la peinture centrale, un Christ au Jardin des Oliviers, qui est signé : SAINT PINXIT CADOMI ANN 1697 ; le fronton est orné d'un Saint Esprit.

Un beau lustre à pendeloques éclaire le chœur.

Dans la chapelle sud, sont déposées les peintures primitives des retables latéraux, contemporaines de ceux-ci : saint Sulpice, le patron, et la Vierge à l'Enfant . Une troisième toile, très restaurée, représente saint Joseph portant l'Enfant Jésus.

Banc avec dossier à claire-voie et pupitre anciens.

Poutre de gloire avec Christ en bois (fin XVII^e /XVIII^e s.)

Les retables latéraux sont de même époque et de même style que le maître autel.

Sacristie : pied de cierge pascal en bois, très finement sculpté, époque Louis XVI.



A†D 27. St-PIERRE-sur-DIVES. - Église de Carel



Nous étions trois compères

Christiane Dorléans

Trois associations...

L'aînée¹, le Foyer rural du Billot, s'est créée voilà plus de trente ans autour de l'école et de ses enseignants Paule Bricon et Jack Maneuvrier. Organisée d'abord en « foyer rural », elle réunit les habitants autour d'activités sportives et artistiques. Puis elle propose chaque année une exposition faite d'enquêtes et de prêts d'objets locaux. Depuis 30 ans cette mise en valeur du patrimoine s'enrichit de la publication de la revue « **Histoire et Traditions Populaires** ».

En 1989 Montviette Nature s'engage à préserver l'exceptionnel réseau de chemins de Montviette et entame l'inventaire du paysage et des savoir-faire qui lui sont liés. Avec le temps, ces travaux dépassent les limites de la commune pour se joindre parfois à ceux du Foyer du Billot (jardin, bois, roches,...)

Dans la même vallée de la Viette, une 3^{ème} association voit le jour peu après : « Randonnée et Patrimoine de la Viette ». Son rôle : restaurer les chemins et les rendre aux marcheurs. Son activité s'étend aujourd'hui à la vallée de l'Oudon

...marchent désormais ensemble

Aujourd'hui, tout naturellement, à force de se retrouver à la croisée des chemins, les trois associations ont convenu de mettre en commun certaines activités. Le 20 juillet 2002, autour de l'exposition « *Les roches : leur extraction, leur exploitation en pays d'Auge* », Montviette Nature en Pays d'Auge, Randonnées et Patrimoine de la Viette et de l'Oudon Histoire et Traditions Populaires du Billot guident ensemble une randonnée commune qui emmène marcheurs et curieux de carrière en briqueterie et achève cette balade aux « boves » sous l'ancienne église du Tilleul. Voici deux témoignages de cette journée parus dans « La Gazette des Chemins »²

« La géologie, l'histoire des hommes et des lieux : cela concernait beaucoup d'entre nous, alors pourquoi ne pas faire « carrière » ensemble ? Que de choses cachées si proches de nous et nous n'en savions rien. A qui jeter la pierre ? Il y a de quoi y voir rouge brique ! Nous sommes donc partis du Billot vers Montpinçon voir le chemin carrier, puis les fours à briques dans la forêt près des fosses d'extraction d'argile et pour finir la ferme des Boves à Saint Georges en Auge. Incontestablement chacun a pris beaucoup de plaisir à poser cette première pierre d'une action commune ». Paule et Thierry

« Ce 20 juillet, plus de 80 personnes se sont retrouvées sous un beau soleil et ont eu la chance de découvrir trois lieux exceptionnels. Nos guides Guy San Juan et Jack Maneuvrier ont éclairé la troupe tout au long du chemin par leurs connaissances du sujet. Une idée nous trotte dans la tête : on a bien envie de recommencer des après midi comme ça, parce qu'on trouve qu'à plusieurs, c'est tellement plus sympa à organiser » Michel.

Nous préparons donc un programme de randonnées communes pour l'année 2003 auxquelles tous êtes invités à participer. Le thème de l'exposition du Foyer est la communication : nos chemins vont se prêter tout naturellement à ce sujet.

Les 31 mai et 1^{er} juin auront lieu les randonnées de « La Fromagère » au départ du Billot. L'ensemble du programme des trois associations sera publié dans le prochain numéro de la revue.

¹ Son ancienneté et sa valeur ne sont plus à faire...

² La « Gazette des Chemins », petite feuille de chou de l'association Montviette Nature adressée gratuitement sur simple demande à Montviette Nature . 14140 Montviette

A propos de l'église de Grisy

Dans notre bulletin n° 79 de septembre 2002, l'article consacré à l'église de Grisy, page 57, contient une malencontreuse erreur de légende. En effet la photo publiée représente saint Pierre, tenant ses clefs dans la main gauche, et non saint Brice.



saint Pierre
photo Michel Poussard



saint Brice
photo Pierre Bertail

A l'intérieur de l'église, on peut découvrir une litre seigneuriale avec armoiries , décrite ainsi par le docteur Bottin :

L'église est sous l'invocation de Saint Brice.
Le patronage appartenait au seigneur du lieu.

L'église est de style ogival primitif; le chœur qui paraît être du XV^e siècle possède des voûtes du XIV^e siècle . La tour du XV^e siècle est accolée entre le chœur et la nef, et se termine par un parapet crénelé qui lui donne l'aspect d'un donjon.

On rapporte qu'il fut une époque, où les seigneurs de Grisay étaient protestants et qu'ils furent massacrés durant les guerres de religion, et que c'est précisément à cette période que furent établis les créneaux du parapet.

Emplacement et état de conservation:

A l'extérieur de l'église, aucune trace de litre ou armoirie.
A l'intérieur,

1) dans le chœur:

sur le mur est qui sert de chevet plat au chœur, court une bande funèbre assez bien conservée. A ses deux extrémités, au voisinage des angles nord-est et sud-est et de chaque côté du vitrail central, on peut voir une armoirie reposant sur un rectangle blanc de grande dimension, mesurant environ 90 cm de haut, sur 80 cm de large. La présence de nombreuses taches noires montre qu'à l'origine ces armoiries devaient être peintes sur un fond de cette couleur.

Ces deux blasons sont en bon état et parfaitement identifiables. Les émaux ont certes perdu un peu de leur éclat et le contour des meubles est un peu estompé , mais l'ensemble est bien conservé.

2) dans la nef :

On peut voir les vestiges de trois blasons ruinés et en grande partie effacés; deux sur le mur nord et un sur le mur sud.

Description des armes:

1) dans le chœur:

Chacune de ces deux armoiries est constituée d'un écu de type français moderne timbré d'un heaume empanaché, taré de profil, ce qui prouve que cette litre pourrait être antérieure au XVIII^e siècle. L'écu a pour support de deux lions rampants dont les pattes arrière reposent sur un tertre ondulé.

2) dans la nef :

Sur l'un des blasons du mur nord, on remarque une couronne en partie conservée, ce qui prouve que ce blason appartenait à une seconde litre postérieure à celle du chœur, et datant vraisemblablement du XVIII^e siècle.

Identification:

Dans le chœur, les écus sont frappés aux armes des LESNERAC de BROULLION " de gueules à trois aigrettes d'argent ".

Les armoiries de la nef ne sont pas identifiables; peut-être est-ce la litre de Nicolas Le Jeune conseiller au parlement écuyer qui possédait le château de Grisy au XVIII^e s et qui a été seigneur et patron de cette paroisse " d'argent à un boeuf passant de gueules sur une terrasse de sinople "

Les moulins de Boisse

Henri Paumier

juillet et novembre 2002

« A l'occasion des Journées du Patrimoine 2002, la commune de Boisse présentait à la Mairie une très intéressante exposition d'histoire locale. Nous remercions Madame Mabillet, Maire, et M. Paumier de nous avoir communiqué ce travail réalisé à cette occasion. J.M.)

Le seul cours d'eau exploitable à Boisse pour son énergie hydraulique est la Viette. Cette petite rivière, qui prend sa source à Montviette et se jette dans la Vie au Mesnil-Mauger, traverse le territoire de cette commune sur environ 2 km.

Le régime des eaux y était jadis conditionné en amont par le moulin de Blanvatel à Sainte Marguerite de Viette et 3 km plus bas en aval par le moulin de Vieux Pont. Malgré la faible pente de la vallée, sur Boisse, il y a eu deux moulins qui, sans doute, devaient fonctionner difficilement en se gênant mutuellement.

C'est pour cette raison que le moulin le plus mal placé a disparu le premier : le moulin Raoul. Au début du XVIII^e siècle, il ne reste plus que le moulin de la Chapelle.

Voici quelques renseignements sur ceux deux établissements :

Le Moulin Raoul

Il est mentionné dans le partage, de 1627 à 1630, des deux tiers de la seigneurie de Boisse. Dans le premier lot échu à François de Pelletot, esquier sieur du Tronqué à cause de sa femme ...il est situé ainsi : « Item, il aura une pièce de terre en herbage assise au dit lieu de Boisse nommée le Parc Roger bornée d'un côté la rue Marie tendant de la commune au Bouvet, d'autre côté la ruelle des Prés tendant à Blanvatel d'un bout les représentants Maître Gervais Jamot, François Meslé, Annet Le Bouvet et François Fleuriot, chacun en partie, d'un bout les religieux de Saint Pierre sur Dives, avec la place et droit du Moulin Raoul en panne, la rente qui est demandée à cause dudit moulin¹ »

Dans l'aveu du fief de Boisse en 1672 par Hercules de Vauquelin ce moulin est encore cité : « je suis tenu de faire avec mes dits paragers au roi notre sire en son comptoir et recette de Falaise quatre livres aux termes de Pâques et Saint Michel par moitié à cause du moulin Raoul d'ancienneté dépendant dudit fief de Boisse, desquelles quatre livres ledit Gabriel de Pelletot mon parager est tenu payer les deux tiers².

¹ A.D. 14 7E 381 (a)

² A.D. 14 F6219

Le Moulin de la Chapelle

1649-15 juillet : Jean Jamot sieur de la Chapelle de Viette vend à Messire François Le Prévost seigneur des Authieux, Reviers et autres terres et seigneurie, la moitié du moulin de la Chapelle assis en la paroisse de Boissey, tenu du domaine non fieffé du roi « notre sire » pour 205 livres de principal et 20 livres pour le vin de ce marché.

1657-25 août : François Le Prevost.... « a baillé à ferme pour 3 ans commençant à Noël dernier à Robert Rozet fils de Pierre de Fourneaux Vicomte de Falaise, le moulin à bled nommé de la Chapelle avec une pièce de terre en labour nommé la Planche avec 2 petits jardins le tout assis à Boissey du tout et autant qu'il en appartient au seigneur bailleur à cause de l'acquêt qu'il en a fait de Jean Jamot sieur de la Chapelle, 100 livres par an, par quartier de 25 livres à charge par le preneur d'entretenir ledit moulin de « fuzeaux et allençons, merrain et poulches et de fournir au seigneur bailleur chacun an au jour de vuelle des Roys un boisseau de fleurette de bled ³ »

1668-15 novembre : à Courpesarte au manoir seigneurial⁴ messire Pierre Le Prevost seigneur de Coupesarte, baille pour 3 ans à Louis La Mort « meusnier de Boissey » le moulin de la Chapelle pour 90 livres par an.

1671-27 novembre : il y a un autre bail avec les mêmes contractants pour une durée de 6 ans...

Du début du XVIII^e siècle jusqu'au moins en 1778, ce sont des Le Becq qui sont propriétaires de ce moulin. En 1790 cet établissement avec plusieurs pièces de terre est fieffé par Jean Vallée, demeurant à Boissey à Guillaume Doucet, marchand, demeurant au bourg de Livarot.

Dans les baux et les fieffes de ce moulin de 1657 et 1790, il n'y a pas de trace de banalité. Selon leurs aveux, les tenants du fief noble de Boissey n'étaient pas soumis à cette servitude : ils pouvaient donc faire moudre leurs grains dans un autre moulin.

Avec cette liberté les meuniers n'avaient pas de corvéables pour les aider. Ce manque de main d'œuvre gratuite apparaît surtout dans l'entretien du bief. En 1702 il est spécifié que le bailleur fera réparer « la chaussée du bieu (bief) dudit moulin en toute sa longueur et étendue pour que l'eau aye facilement son courant sur ledit moulin ».

³ Fuzeaux et allençons : pièces de bois formant la denture de l'engrenage qui transmet la force motrice de la roue à la meule.

Merrain : planches de bois pour la roue ; le noc (couloir ui amène l'eau sur la roue) ; vannes et autres.

Poulches : sacs de toile pour le grain et la farine.

La fourniture d'un boisseau de farine blanche : c'est pour faire le gâteau du jour des rois. Dans le bail de 1693 du moulin à vent de Droucourt (Eure) il y a cette citation qui ne laisse aucun doute « livrer par chacun an à la dite Dame, la veille des Roys un boisseau de farine blanche mesure de Thiberville avec deux livres de beurre frais pour son gâteau »

⁴ C'est certainement dans ce manoir qui existe encore. En 1627 il est cité dans un acte notarié : une chambre est dite de Fallandre.

En 1790, à cause de la disparition de la banalité, de nouvelles conditions d'exploitation des moulins à eau se généralisent. Au nouveau preneur à fief du moulin de la Chapelle, il est spécifié qu'il devra curer lui-même le bief tous les 6 ans et qu'il ne pourra emporter les boues qui seront récupérées, pour en tirer profit : il devra les jeter dans un endroit précis sur la Cour Jamot.⁵

1793-2 juin : le citoyen Guillaume Doucet demeurant à Boisseville quitte, cède et délaisse à titre de subrogation de fief au citoyen Charles Vauquelin demeurant Magny le Freule le moulin à blé de la chapelle pour 2300 livres

An X-6 Vendémiaire : Charles Vauquelin propriétaire donne à bail son moulin à Louis Anfray de Bougy⁶ : « à charge par le preneur d'entretenir ledit moulin à ustensiles en bon état de réparation et notamment le pied de fer, la roue et généralement de toute espèce de réparation locative avec convention que dans le cas où en levant la meule elle vienne à se briser ou bien que le preneur cassa la roue dans la gelée il en fera placer d'autres à ses frais. Il sera fait un état et devis du moulin et dépendances sous 15 jours. Le preneur sera tenu curer le bief la 1^{ère} à blé et 2 à orge, 4 marteaux d'acier que le preneur devra rendre le tout neuf à la fin de sa jouissance. »⁷ Le bail se monte à 1100 francs par an

La précision de ce contrat est le reflet de la réorganisation de la justice et de l'économie. Elle est imposée par la constitution autoritaire voulue par Napoléon 1^{er} après le coup d'état de Brumaire au VIII (9-10 novembre 1799).

-1809 : premier état des moulins à blé existant dans l'arrondissement de Lisieux : à Boisseville il y a un moulin avec un tournant pouvant faire 75 000 kilogrammes de farine par an.⁸

-1835 : établissement du cadastre : plan et matrices⁹. Propriétaire Vauquelin Casimir demeurant à Heurteville – valeur locative 120 francs.

-1860 : propriétaire le sieur Deshayes – Visite administrative donnant de nombreux détails : 2 roues par en dessus, la retenue d'eau en briques est vétuste.

-1865 : Sénéchal Edmond exploite le moulin à blé (ce meunier reprend quelques années plus tard le moulin d'Ouille (1873-1887).

-1868 : le moulin a disparu fiscalement

1986 : (lors de la visite pour la rédaction de « Notices sur les moulins à grain du canton de Saint Pierre sur Dives » parues dans le bulletin de l'exposition du foyer du Billot

⁵ Voir cadastre n°A242 et 25

⁶ Canton de Beaumesnil (Eure)

⁷ Les bulleteaux, déformation de bluteaux : appareillage pour bluter les grains moulus afin de séparer farine, gruau et son

⁸ A.D14 – S 1207

⁹ A.D14 – S 12848

de 1986) : aucune trace du moulin – un petit bâtiment annexe subsiste, les fondations de la retenue d'eau sont encore visibles, ainsi que le bief par endroits.

Le moulin de La Hapette

C'est une autre appellation du moulin de la Chapelle qui apparaît dans le cadastre rénové qui est actuellement en service.

Sur la carte I G N F feuille XVIII 13. Livarot publiée en 1952, le bief existe encore avec la mention « moulin ». Par contre sur une nouvelle carte publiée en 1979 (d'après les levées photogrammétriques de 1976 complétées sur le terrain en 1977) le bief a disparu ainsi que la localisation du moulin sur le bord de la rivière. De l'autre côté de la route de Vieux Pont au dessous de la cour au bourreau, il y a cette mention : le moulin de la Hapette.

D'après la tradition orale ce moulin, au moins depuis 80 ans, est ainsi nommé par les habitants du voisinage.

Dans les derniers documents administratifs de la deuxième partie du XIX^e siècle, consultés pour cette étude, il est seulement appelé le moulin de la Chapelle.

Pour le moment faute de précision il est prématuré de chercher l'origine de ce hapette : est-ce un patronyme ou bien un diminutif de happe, élément tiré de happer qui entre dans la composition de mots, aujourd'hui sortis d'usage ?

Plan détaillé du Moulin de la Chapelle de Boisse

Hameau du moulin

A 204 et 205 verger
206 écurie
207 verger
208 maison
209 jardin
210 cour et bâtiment
211 cave
212 pépinière
213 verger
214 maison
215 jardin
216 cave
217 verger
218 jardin
219 verger
220 verger
223 verger
224 maison
225 jardin
226 verger
235 verger
236 four
237 pressoir
238 jardin
239 cave
240 maison
241 jardin
251 jardin
252 maison
253 maison
254 jardin
255 moulin, sol et cour
256 jardin
257 étang

La Cour Mondey

221 verger

Le Petit Herbage

221 verger

La Pièce

227 labour

L'Herbage Neuve

228 labour
229 cave

La Pièce

231 cave
232 jardin
233 maison
234 verger

La Cour Jamot

242 verger
250 verger

La Cour Cosme

243 étable

Le Pré Grimoult

245 verger

Le Clos au Boucher

246 verger

Le Pré de l'Essiau

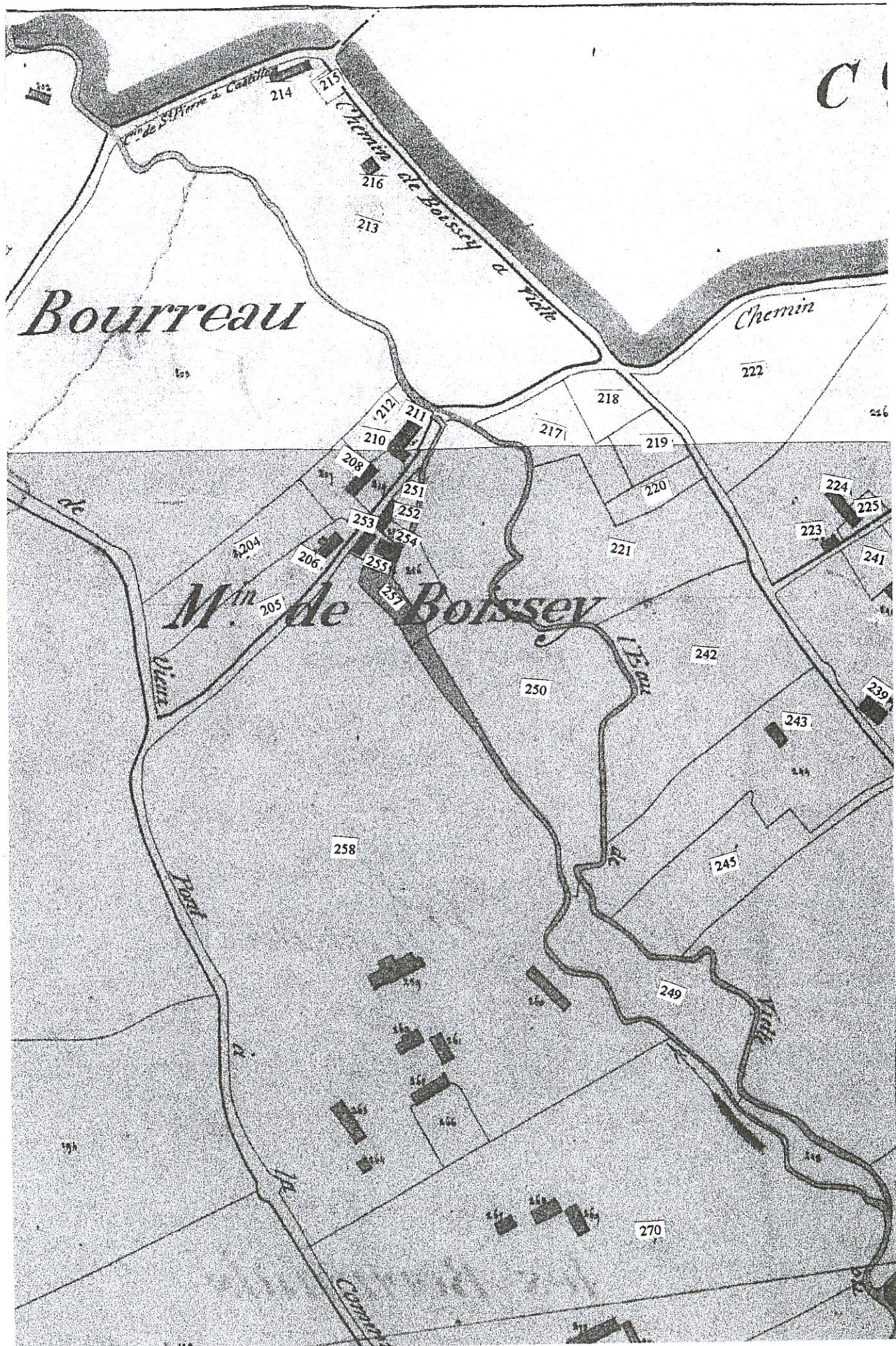
247 pré

L'Islet

248 verger
249 verger

Cour Manable

258 verger
270 verger



NOTES DE TOPONYMIE NORMANDE



LES NOMS DE MOULINS DANS LA MANCHE

Les moulins à eau.

Les microtoponymes évoquant les moulins sont très nombreux. En règle générale, l'appellatif non déterminé (types *le Moulin*, *les Moulins*) fait référence au moulin à eau, plus ancien et plus répandu. Notons par exemple pour la Manche la mention d'un tel moulin au 11^e siècle à Quettehou : *in Chetehulmo unum molendinum* 1066/1083 [AGC n° 12 p. 97], correspondant peut-être à l'actuel *chemin du Moulin*.

Certains déterminants peuvent venir préciser le mode de fonctionnement du moulin à eau, voire un détail technique : on relève ainsi *le Moulin de Vive Eau* (installé sur le cours d'eau lui-même plutôt que sur un bief) à Bellou-sur-Huisne et *le Moulin de Haute Roue* au Teilleul.

En ancien français, le mot *choisel*, forme normano-picarde *coisel* [du gallo-roman °CAUCELLU, dérivé diminutif du latin *caucum* "coupe"] avait différentes significations; il a désigné en particulier l'auget recevant l'eau actionnant la roue motrice du moulin, d'où l'appellation de *moulin à c(h)oisel* ou parfois *moulin de c(h)oisel*. On en relève un bel exemple à Teurthéville-Bocage : *le Moulin de Coisel*, construit au Moyen Âge sur le ruisseau du Querbot, et attesté dès 1332 sous la forme *molendino de Coesel* [PDC]; on note également la variante *Moulin-Coisel* citée en 1903 par Auguste Longnon [PPR].

Assez fréquemment, le terme générique *moulin* a entièrement disparu, laissant la place au type simple mieux attesté *Coisel* [parfois altéré en *Cloisel*, sans doute d'après le mot *cloison*] ou *Choisel* : citons entre autres *le Coisel* à Bricquebec, Bricqueville-la-Blouette, Gorges, Heugueville-sur-Sienne [d'où également un *Moulin du Coisel*], Lozon, Quetteville-sur-Sienne, Trelly, Le Vrétot, etc.; on retrouve la forme française *choisel* dans le sud de la Manche, avec *Choisel* à Granville, aujourd'hui attesté par *le chemin de Choisel* et *le Moulin de Choisel* (moulin mentionné au 18^e siècle, mais vraisemblablement plus ancien; il est simplement nommé *Choisel* en 1829 dans le Cadastre Napoléon).

De même, le mot *lançoir*, qui désignait la pièce de bois servant à clore le bief, et que l'on relevait pour moudre, est à l'origine du NL *le Lançoir* à Savigny-le-Vieux. Le *bief* du moulin lui-même (forme dialectale *bieu*) est également évoqué dans le *quai du Bief* à Gavray, la *ruelle du Bief* à Saint-Pair-sur-Mer, ainsi que *le Bieu* à Tamerville¹.

¹ Bief sur la Rivière de Gloire, en amont du hameau du Vieux Moulin.

Montpinchon, le *Moulin Foulon* à Ancteville et Sourdeval. Le NL *Foulon*, qui désigne à Valcanville un bâtiment sur un îlot de la Saire, est sans doute le nom d'un ancien moulin. Il en va de même pour le *Fouleux*, installé sur le Saouticot, affluent de la Saire à Gonnevill, ainsi que le NL *Foullant de la Mare* à Branville-Hague.

Autres déterminants.

Les autres déterminants du mot *moulin* se regroupent en trois principaux types :

- adjectif évoquant l'aspect (nombre, taille), la condition (âge), la position relative (altitude), ou encore d'autres caractéristiques.

♦ Le **nombre** est indiqué dans LES QUATRE MOULINS à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

♦ La **taille** ne s'exprime guère que par les adjectifs *grand* ou *petit*, ces appellations créant parfois des paires antonymiques (ou s'opposant au nom simple) : LE GRAND MOULIN à Belval, Brouains, Camprond, Saint-James, Savigny; la RUE DU GRAND MOULIN à Remilly-sur-Lozon et Valognes; LE PETIT MOULIN à Blainville-sur-Mer, Fermanville et Quinéville; LE GRAND MOULIN et LE PETIT MOULIN à Courcy, Hémévez, Saint-Sauveur-Lendelin, LES GRANDS MOULINS et LE PETIT MOULIN à Marcey-les-Grèves.

♦ L'**âge** est surtout exprimé par les adjectifs *vieux* (toujours antéposé) et *neuf* (le plus souvent postposé) : LE VIEUX MOULIN à Bréhal, Bretteville-en-Saire, Bricqueville-sur-Mer, Coutances, Digosville, Fermanville, Genêts, Lapenty, Le Mesnil-Rouxelin, Saint-Georges-de-Livoye, Tamerville, Tonneville, Tréauville, Villechien, et la RUE DU VIEUX MOULIN à Granville; LE MOULIN NEUF à Sourdeval, Vasteville et Valognes, LES MOULINS NEUFS à Margueray, LE NEUF MOULIN à Saint-Sauveur-Lendelin; à Saint-Senier-sous-Avranches, LE DOMAINE DU VIEUX MOULIN s'oppose au MOULIN NEUF. Les NL du type ANCIEN MOULIN à Réthoville et Sainte-Geneviève représentent sans doute des noms récents.

♦ L'**altitude** est notée par les adjectifs *haut* et *bas* dans LE HAUT MOULIN à Lapenty (où il se distingue du VIEUX MOULIN) et Saint-Georges-de-Rouelley; LE MOULIN DE HAUT à Gouvets, Magneville et Pierreville, LE MOULIN DE BAS à Angoville-sur-Ay, LE PRÉ DU MOULIN DE BAS à Lolif; LE MOULIN DU BAS à Grosville; enfin LE MOULIN DE HAUT s'oppose au MOULIN DE BAS à Percy, au CHEMIN et à la RUE DU MOULIN DE BAS à Coutances, tandis que LE MOULIN DU HAUT à Tocqueville se distingue du simple MOULIN.

♦ **Autres caractéristiques** : l'adjectif *grimeux*, qui s'apparente soit au normand *grimer* "griffer, égratigner", soit au moyen français *grime* "femme chagrine", est attesté par le NL LE MOULIN GRIMEUX à Saint-Pierre-Langers, qui en présente une **image péjorative traditionnelle** (on y est mal reçu, on s'y fait voler, etc.)⁵. Voir ci-dessous les surnoms ironiques du moulin.

- localisateur spatial évoquant l'emplacement, la proximité, la dépendance. Le moulin est le plus souvent localisé :

♦ grâce à un élément **topographique**, un **lieu-dit**, un nom de **domaine** ou de **hameau** dans LE MOULIN LA BANQUE à La Glacerie; LE MOULIN DU BOIS à Tirepied; LE MOULIN DU BOSQ à Coudeville; LE MOULIN DU BOUQUET au Désert; LE MOULIN DU BREUIL à Cerisy-la-Salle; LE MOULIN DE LA BRUYÈRE, ancien moulin sur la Saire au Mesnil-au-Val (où le sieur de Gouberville demande la permission de faire construire *un moulin dans le pré de la Brière* en 1549), LE MOULIN DU BUISSON à Bolleville; LE MOULIN DE LA CALIPIÈRE à Hambye; LE MOULIN DE CAMBRELO, moulin ruiné à Omonville-la-Rogue; LE MOULIN DU LONG CHAMP à Brix; LE MOULIN DE LA CHAPELLE à Quettetot; LE MOULIN DES CHÂTEAUX à Plomb; LE MOULIN DE LA CHAUSSÉE à Cérences et Équeurdreville-Hainneville; LE MOULIN DES CHENÊTS à Bretteville-en-Saire; LE MOULIN DU COGNET à Tollevast; LE MOULIN DES CORVÉES au Theil; LE MOULIN DE COUTOUR, moulin ruiné à Omonville-la-Rogue; LE MOULIN DES CURES à Moon-sur-Elle; LE MOULIN DE L'ÉPINE à Saint-André-de-l'Épine; LE MOULIN DU FOCQ à Condé-sur-Vire; LE MOULIN DE LA FORÊT au Mesnil-Villeman; LE MOULIN DE LA FOSSE à Bacilly et Moon-sur-Elle; LE MOULIN DE LA FRESNAIE à Saint-James; LE MOULIN DU GUÉ à La Colombe; LE MOULIN DU HABLE à Bricqueville-sur-Mer; LE MOULIN DE LA HAIE à Placy-Montaigu; LE MOULIN DE LA HAULLE à Yvetot-Bocage; LE MOULIN DU HAMEL à Condé-sur-Vire; LE MOULIN DE LA HIETTE à Saint-Michel-des-Loups; LE MOULIN DE L'HOMMÉE à Brix; LE MOULIN DE LA JANTIÈRE à Saint-James; LE MOULIN DE LA JUGONNIÈRE à Villebaudon; LE MOULIN DE LA LANDE à Négreville; LE MOULIN DES LANDES à La Vendelée; LE

⁵ Cf. également dans l'Orne le *Moulin de Grignon* au Aspres (à rapprocher de l'ancien français *grignos* "où l'on grince des dents; fâcheux"); le *Moulin Grogny* à Argentan (à rapprocher de *grogner* "grogner", *grogneux* "grogneux"), etc.

MOULIN DE LA GRANDE LANDE à Saint-Hilaire-du-Harcouët; LE MOULIN DES LOGES à Héauville; LE MOULIN DU MANOIR à Carnet et La Lucerne-d'Outre-Mer; LE MOULIN DE MAUNY à Hambye; LE MOULIN DE LA MER à Brucheville; LE MOULIN DU MESNIL au Mesnil-Rouxelin; LE MOULIN DE LA MIELLE à Vasteville; LE MOULIN DE NOIR VIVIER à Saint-Michel-des-Loups; LE MOULIN DU PARC à Sainte-Pience; LE MOULIN DE LA PLANQUE à Brillevast; LE MOULIN DU PONT à Boisroger et Hudimesnil; LE MOULIN DES PONTS à Beslon; LE MOULIN DU PONT AURAY au Fresne-Poret; LE MOULIN DE LA PORTE au Neufbourg et Sacey, moulin disparu à Quettehou (*molendinum de Porta* 1332); LE MOULIN DU PRÉ à Lestre et Savigny-le-Vieux; LE MOULIN DU LONG PRÉ à Teurthéville-Bocage; LE MOULIN DES PETITS PRÉS à Tonneville; LE MOULIN DE LA RADE au Mesnil-au-Val; L'ANCIEN MOULIN DE LA RAMÉE à Tamerville, LE MOULIN DU REPAS à Couvains; LE MOULIN DU RIDEL à Cambernon; LE MOULIN DU ROZEL à Saint-Martin-d'Audouville; LE MOULIN DU TAILLIS à Valognes; LE MOULIN DE LA TELLERIE à Vengeons; LE MOULIN DE LA TOUCHE à Coulouvray-Boisbenâtre; LE MOULIN DU VAL à Quibou; LE MOULIN DU VAL FERRAND à Gréville-Hague; LE MOULIN DE LA VALLAIS aux Loges Marchis; LE MOULIN DE LA VALLÉE à Sauxemesnil, Saint-Aubin-des-Préaux, Teurthéville-Hague⁶ et Vasteville; LE MOULIN DE LA VILLE à Négreville; LE MOULIN DU VOUGE à Sortosville-en-Beaumont. — Avec en particulier un nom de cours d'eau : LE MOULIN DU COURRAY à Brillevast; LE MOULIN DE L'EAU HAMEL à Saint-Jean-des-Champs; LE MOULIN DE LA VIRE à Condé-sur-Vire; LE MOULIN DE SIENNE à Percy; LE MOULIN DE SÈVES à Saint-Germain-sur-Sèves.

☞ On relève dans la Manche un certain nombre d'occurrences du NL MOULIN DE LA ROCHE, variante dialectale normande MOULIN DE LA Ro(c)QUE, qui représente un type toponymique assez fréquent. Il fait référence soit à un domaine ainsi appelé (c'est dans ce cas un nom de château, dont pouvait dépendre le moulin), soit à la situation topographique d'un moulin à vent, situé sur une hauteur, voire une butte artificielle. Citons entre autres : *Molendinum de Roca*, NL disparu de Cherbourg, attesté en 1063/1066; LE MOULIN DE LA ROCHE à La Colombe et La Mancellière; LE MOULIN DE LA ROQUE à La Chapelle-Enjager, Guilberville, Lestre et Montpinchon, LE MOULIN DE LA ROCQUE à La Feuillie.

♦ grâce à un nom de commune, d'ancienne paroisse, de village, etc., dans LE MOULIN D'AGNEAUX à Saint-Gilles; LE MOULIN D'AIROU à Rouffigny; LE MOULIN D'ALLEAUME à Valognes; LE MOULIN D'ANGLEVILLE, moulin disparu au Theil (*molendino Engleville* 1063/1066), LE MOULIN D'APCHON à Cerisy-la-Forêt; LE MOULIN DE BACÉ à Saint-Aubin-de-Terregatte; LE MOULIN DE BARNAVAST à Brillevast; LE MOULIN DE BEAUCHAMP à Grosville; LE MOULIN DE BEAUFILS à Hambye; LE MOULIN DE BEAUMONT à Beaumont-Hague; LE MOULIN DE BIVAL à Vasteville; LE MOULIN DE BOISBENÂTRE à Coulouvray-Boisbenâtre; LE MOULIN DE BORDE à La Colombe; LE MOULIN DE BRÉTEL à Millières et Lessay; LE MOULIN DE BROQUET à Teurthéville-Bocage (*molendinum de Broquet* 1332); LE MOULIN DE BROUAINS à Brouains; LE MOULIN DE BRUCOURT à Saint-Denis-le-Vêtu; LE MOULIN DE CAFRAY à Rauville-la-Place; LE MOULIN DE CAMPION à Sortosville; LE MOULIN DE CAVIGNY à Ponts; LE MOULIN DE CAVILLY à La Feuillie; LE MOULIN DE CERISEL à Ducey; LE MOULIN DE CERISY à Montpinchon; LE MOULIN DE CHENILLY à Saint-Jean-du-Corail; LE MOULIN DE CLAIDS à Saint-Patrice-de-Claids; LE MOULIN DE COESSE à Valognes; LE MOULIN DE COLOMBY à Lieusaint; LE MOULIN DE CORBUCHON à Muneville-le-Bingard; L'ANCIEN MOULIN DE CRABEC à Gatteville-le-Phare; LE MOULIN DE CROULT à Prétot-Sainte-Suzanne; LE MOULIN D'ÉBECQUIGNEUL à Picauville; LE MOULIN D'ESSEUILLES au Vicel; LE MOULIN D'ESSON à Sourdeval; LE MOULIN D'ÉTOUPEVILLE à Teurthéville-Hague; LE MOULIN DE FERRIÈRES à Ferrières; LE MOULIN DE FLEURY à Montaigu-la-Brisette; LE MOULIN DE GALARD à Villechien; LE MOULIN DE GONNEVILLE à Bricquebec; LE MOULIN DE GOUBERVILLE, moulin disparu à Gouberville (*le moulin de Gouberville* 1555); LE MOULIN DE GRUCHY à Rouxeville; LE MOULIN DE GUELLE à Cérences; LE MOULIN DE GUÉNÉ à Lolif; LE MOULIN DE GUÉNÉT à Quetteville-sur-Sienne; LE MOULIN DE HACOUVILLE à Saint-Pierre-Église; LE MOULIN D'HÉAUVILLE à Héauville; LE MOULIN DE HOUESSEY au Teilleul; LE MOULIN DE HUET à Gavray; LE MOULIN DE LIVET à Saint-Laurent-de-Terregatte; LE MOULIN DE MONDENIER à Carnet; LE MOULIN DE NEUVILLE à Chavoy et Saint-Jean-de-la-Haize; LE MOULIN D'OLBEC à Bricquebosq; LE MOULIN D'OLONDE à Canville-la-Rocque; LES MOULINS D'ORVAL à Orval; LE MOULIN D'OURVILLE à Saint-Lô-d'Ourville; LE MOULIN DE PONTORSIER au Teilleul; LE MOULIN DE QUAIR à Saint-Aubin-des-Préaux; LE MOULIN DE QUETTEVILLE à Helleville; LE MOULIN DE QUINÉVILLE à Quinéville; LES MOULINS DE RENET à Omonville-la-Petite; LE MOULIN DE RENOUVILLE à Angoville-en-Saire, LE MOULIN DE ROUMARD à Néhou; LE MOULIN DE SAINT-GERMAIN, moulin ruiné à St-Germain-des-Vaux, attesté en cet état dès le 18^e siècle (*St Germain*, carte de Cassini); LE MOULIN DE SAINT-MARTIN à Bréhal; LE MOULIN DE SAINT-QUENTIN à Saint-Georges-d'Elle; LE MOULIN DE SEY à Trelly; LE MOULIN DE SIGNY à Reffuveille; LE MOULIN DE SIOUVILLE à Siouville-Hague; LE MOULIN DE SOULLES à Souilles; LE MOULIN DE SOURDEVAL à Sourdeval; LE MOULIN DE SUBLIGNY à Subligny; LE MOULIN DU TANU au Tanu; LE MOULIN DE TAUTE à Périers; LE MOULIN DU THEIL au Theil; LE MOULIN DE TOMBELAINE à Feugères; LE MOULIN DE TORTEPLANCHE à Beauficel; LE MOULIN DE TORTEVAST à Sainte-Mère-Église; LE MOULIN DE TRACEY à Champrepus; LE MOULIN DE VALGRENTE à Tirepiéd; LE MOULIN DE VENGEONS à Vengeons; LE MOULIN DU VAST, moulin disparu au Vast (*moulin du Vast* 1562); LE MOULIN D'YQUELON à Granville.

⁶ Occupé en 1978 par un certain A. Toulorge "emporte-orge", "vole-orge", minotier.

• localisateur social (dignité ecclésiastique, titre nobiliaire, institution; nom de personne) évoquant le fondateur, le bénéficiaire ou le propriétaire du moulin.

Un moulin dépendant d'une **abbaye** est nommé *le Moulin aux Moines* à Sacey. À Villiers-Fossard, ou relève à la fois *le Moulin aux Moines* (dont les bénéficiaires devaient être les moines eux-mêmes) et *le Moulin de l'Abbaye* (relevant sans doute directement de l'abbé). On rencontre également *le Moulin de l'Abbaye* à La Lucerne-d'Outre-Mer, ainsi que *le Moulin l'Abbé* à Benoîtville et Saint-Lô. On peut avoir une allusion à un **domaine épiscopal** dans *le Moulin Lévêque* à Saint-Ovin, mais il pourrait aussi s'agir d'un NF Lévêque. Enfin, des dédicaces telle que *le Moulin Saint-Nicolas* à Cérences ou *le Moulin Saint-Laurent* à Videcosville doivent désigner des moulins dépendant autrefois d'une **église** ou d'une **chapelle** de ce nom.

La mention d'un **domaine royal** ou **seigneurial**, plus rare, semble se limiter aux types *le Moulin du Rey* "le moulin du roi" à Quinéville, *le Moulin du Comte* à Varenguebec et *le Moulin le Comte* à Bacilly et Genêts (d'où *le Grand Moulin le Comte* à Bacilly, *le Petit Moulin le Comte* à Bacilly et Genêts); mais comme pour le précédent, un NF Lecomte est parfois possible). Certaines attestations anciennes sont simplement descriptives, évoquant, sans le nommer de manière précise, le moulin de tel ou tel seigneur local : ainsi, on relève à Quettehou la mention en 1332 d'un *molendinum domini de Cointeyo* "moulin du seigneur de Cointey", inconnu par ailleurs. Enfin, c'est à la **Révolution française** que l'on doit l'apparition des types *le Moulin de la Nation* à Cérences et Tréauville, et *le Moulin de la République* à Sourdeval, qui se sont vraisemblablement substitués à l'évocation de dépendances ecclésiastiques, royales ou seigneuriales.

Les noms de moulins évoquant un **nom de personne** sont plus nombreux. Parmi les formations anciennes (antérieures au 11^e siècle), citons *Herquemoulin* "le moulin de Hariko"⁷, lieu-dit de Beaumont-Hague correspondant au site d'un moulin ruiné, sur l'actuel Ruisseau de Herquemoulin.

Les formations postérieures à cette date sont majoritaires. Beaucoup ont cependant disparu, à l'instar du *Moulin Coupin* à Tourlaville (*decimam molendini dicti Coupin* 1332, "dîme du moulin dit Coupin"), du *Moulin Cabard* dans la même commune (*le moulin Cabart* 1553), ou encore du *Moulin au Coq* à Bretteville-en-Saire (*le Moulin-au-Coc* 1556; comprendre : "le moulin à Lecoq"). Parmi les noms subsistants, citons entre autres :

LE MOULIN BAUDIN à Vasteville; la RUE DU MOULIN BAUDOUIN à Pirou; LE MOULIN AU BÉROT à Saint-Lô; la RUE DU MOULIN AU CAT à Saint-Lô; LE MOULIN CHUQUET à Saint-Pierre-d'Arthéglise; LE MOULIN CONTANT, lieu-dit près du Merderet à La Glacerie; LE MOULIN DUBOST à Brillevast; la RUE DU MOULIN FAUVEL au Hommet-d'Arthenay; LES MOULINS FÉRET à Granville [d'où l'ALLÉE DU MOULIN FÉRET à Yquelon]; LE MOULIN GARDIN à Biville; LE MOULIN GIRARD au Chêfresne; LE MOULIN GOUBERT à Besneville; LE MOULIN DU GRAS au Vast⁸; LE MOULIN GRESTIN à Querqueville; LE MOULIN GUIBERT à Tourlaville; LE MOULIN HÉBERT à Brectouville et Moon-sur-Elle; LE MOULIN HÉRON à Quibou; LE MOULIN HUE à Quinéville; LE MOULIN HUYMEY à Villiers-Fossard; LE MOULIN INGOUF à La Glacerie; LE MOULIN LALLEMAND à Brillevast, au Mesnil-au-Val et au Theil; LE MOULIN LANGLOIS à Vasteville; LE MOULIN MICHEL à Sacey; LE MOULIN PAILLE à Saint-Barthémémy; LE MOULIN PALORETTE à Saint-Brice; LE MOULIN PIPEY à Hauteville-la-Guichard; LE MOULIN PIQUET à Benoîtville; LE MOULIN PONTUS à Querqueville et Tonneville; LE MOULIN POUCHIN à La Mancellière-sur-Vire; LE MOULIN RICHARD à Barenton et au Neufbourg [d'où la RUE DU MOULIN RICHARD à Mortain]; LE MOULIN ROULAND à Saint-Senier-de-Beuvron; LE MOULIN ROULLAND à Brécey; LE MOULIN STERLINGOT, moulin ruiné à Gréville; LE MOULIN THOUÉ à Lolif; LE MOULIN TROUDE à Teurthéville-Bocage; LE MOULIN VARETTE à Teurthéville-Bocage.

Quelques déterminants rappellent des caractéristiques moins fréquentes. Ainsi, *le Moulin des Signaux* au Mesnil-Rainfray évoque sans doute l'emploi du bâtiment (un ancien moulin à vent) comme télégraphe optique. D'autres appellations demeurent plus obscures, telles que *le Moulin de la Puce* à Néhou.

⁷ NP de type germanique, également attesté dans le nom de la commune contiguë de Herqueville.

⁸ Hameau sur la Saire, également nommé Hameau du Grâs.

Formes dérivées et apparentées.

La forme féminine *mouline* (également attestée au pluriel dans le nom de la commune de Moulines, Cn de Saint-Hilaire-du-Harcouët) est à l'origine de *la Mouline* à Saint-Laurent-de-Terregatte.

La toponymie de la Manche atteste en outre les dérivés diminutifs *moulinet*, *moulinette* et *moulineau*, ces deux derniers étant relativement rares : *le Moulinet* à Aucey-la-Plaine, Auvers [d'où également *le Petit Moulinet*], Chef-du-Pont, Écoquénéauville, Le Mesnil-Thébault, Rancoudray, Sacey, Saint-Martin-des-Champs et Le Val-Saint-Père; *le Lac* et *l'Anse des Moulinets* à Herqueville et Jobourg; *la Moulinette*, lieu-dit sur les pentes d'une hauteur à Teurthéville-Hague, suggérant ainsi un ancien moulin à vent; *les Moulineaux* à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Notons toutefois que l'orthographe *moulinet* peut parfois correspondre à la forme dialectale normande de *moulineau*, issue de l'ancien français et normand *molinel* "petit moulin".

On relève également dans la commune de Teurthéville-Hague le hameau de *la Moulinerie*, situé sur un petit ruisseau; mais ce nom peut tout aussi bien représenter un dérivé toponymique du NF Moulin, ce à quoi correspondent d'ailleurs d'autres attestations de ce NL.

Autre appellation du moulin.

L'apparition des moulins industriels est très tardive (19^e siècle), et se signale en toponymie par l'emploi (parfois très récent) du mot *minoterie*. Nous citerons, entre autres, *la Minoterie* à Tessy-sur-Vire, *les Minoteries* à Gerville-la-Forêt; *le chemin de la Minoterie* à Saint-James; *la Minoterie de l'Isle* à Saint-Laurent-de-Cuves et *la Minoterie de la Trappe* à Bricquebec.

Les surnoms du moulin.

La construction d'un moulin a fréquemment suscité le mécontentement des proches habitants, que son bruit incessant importunait. Plusieurs noms traditionnels le présentent donc comme une nuisance sonore de premier ordre : *le Claquet* [du moyen français *claquet* "petite latte sur la trémie d'un moulin, qui bat continuellement", dérivé de ou apparenté à *claquer*, *claqueter*, etc.] à La Feuillie et Saussey [d'où également *le Haut Claquet*]; *le Clapet* [dérivé de l'ancien français *claper* "frapper avec bruit"] à Pierreville; *Tapotin* [dérivé de l'ancien français *tapoter* "donner de petits coups répétés"] sur le Merderet à Yvetot-Bocage; *le Frestel* [de l'ancien français *frestel* "bruit, tapage"] au Mesnil-Thébault; *le Rabusquet* [du moyen français *rabusquer* "faire du bruit, du tapage"], d'où *les Rabusquets* à Ruffosses et Sauxemesnil; *(le) Coquerel* ⁹ [ancien normano-picard *kokerel* "jeune coq" ¹⁰, d'où un nom métaphorique évoquant le cri du volatile, puis le bruit d'une manière générale] à La Mancellière-sur-Vire, Milly, Montpinchon, Poilley, Quinéville et Saint-Ébremond-de-Bonfossé.

Le type toponymique *Becquerel*, l'un des mieux attestés en France en tant que nom de moulin, a généralement été rattaché, avec sa variante *Bécherel*, à l'ancien français *bec*, et donc aux idées de bavardage, de bruit et d'agacement par ailleurs contenues dans le terme médiéval de forme normano-picarde *be(c)querelle* "mauvais propos, coup de bec; femme grossière, qui emploie des injures", également attesté en Normandie et Picardie avec le sens de "femme bavarde" [TF 318a §834]. Mais il semble plus vraisemblable de voir dans ce nom une variante de *Bicherel*, bien attesté comme surnom médiéval, puis nom de famille en Normandie, dérivé diminutif de l'ancien français *bichier* "pot à vin, pichet; mesure pour les liquides" < gallo-roman *BICCARIU "sorte de vase à gros ventre", attesté en latin médiéval sous les formes *bicarius*, *bicarium*, *pigarius*, etc., et dérivé du

⁹ Type toponymique répandu dans le quart nord-ouest de la France, et apparemment issu de Haute-Normandie où il est attesté pour la première fois au 11^e siècle.

¹⁰ Plutôt que "marchand de coq", auquel on le rattache généralement; cf. FEW II 857a.

grec *bikos* “amphore, vase, récipient”¹¹. Dans ce cas, le type *Be(c)querel* / *Bécherel* reposerait sur une forme gallo-romane °BICCARELLU, dérivé diminutif en -ELLU de °BICCARIU, désignant initialement un récipient, puis l’auget recevant l’eau actionnant la roue du moulin [cf. NLIF; formation parallèle à *coisel* / *choisel* < °CAUCELLU, dérivé de *caucum* “coupe”; voir ci-dessus]. Quoi qu’il en soit, il est attesté dans la Manche par la *rue du Becquerel* à Octeville, ainsi que le *Becqueret* à Varenguebec, qui en représente la prononciation dialectale normande.

La notion plus générale de “nuisance” est évoquée par le type *la Détourbe* [de l’ancien français *destorbe* “trouble, empêchement, obstacle”], qui peut aussi bien faire allusion au bruit qu’au fait que le moulin à eau barre la rivière sur laquelle il est installé, retient l’eau, la trouble, et surtout coupe le chemin qui y conduit, et qui devient de ce fait une impasse (on connaît en France de très nombreux types de noms de moulins rappelant cet inconvénient, signifiant “barre-chemin”, “coupe-voie”, “vole-voie”, etc.). Dans la Manche, le NL *la Détourbe* est attesté à Chérencé-le-Héron, Condé-sur-Vire, Giéville, Marcey-les-Grèves, Le Mesnil-Rouxelin Saint-Amand, Saint-Clément-Rancoudray, et Torigni-sur-Vire.

La construction mal acceptée d’un moulin a également suscité une série d’appellations expressives évoquant de manière ironique le sans-gêne d’un nouveau voisin s’installant sans se soucier du dérangement qu’il provoque. Ces noms sont des termes de défi, signifiant en substance “(je m’y installe), peu importe qui cela dérange”¹² : on relève dans la Manche trois différents types :

♦ *Qui Qu’en Grogne* [ancien français *qui qu’en groigne* “peu importe qui cela fait grogner / murmurer”, d’où l’*avenue de Qui Qu’en Grogne* à Carentan.

♦ *Quincampoix* [ancien français *cui qu’en poist* “peu importe à qui cela pèse”], forme parfois altérée en *Cliquempoix* [croisement de *cui qu’en poist* et de l’ancien français *cliquet* “claquet de moulin”], voire *Clinquempoix* [forme nasalisée du précédent], d’où *Quincampoix* à Octeville (*Clinquempoix* 1756/1785), proche de la *Vallée de Quincampoix* à La Glacerie, ainsi que le *Ruisseau de Cliquempoix* à Sainte-Geneviève.

♦ *Quiqu’oppose* [ancien français *qui qu’opose* “peu importe qui s’y oppose”], d’où *Quiqu’oppose* à Heugueville-sur-Sienne.

D’autres surnoms traditionnels du moulin reposent sur la mauvaise image du meunier dans la société médiévale : l’artisan y est perçu comme un être peu aimable, cherchant toujours à voler ses clients.

Ainsi, on peut noter à Saint-Plancher la présence du type bien connu *Malicorne* [ancien français *mal i corne* “(on) y corne mal”, où *corner* a le sens de “sonner du cor”, puis “appeler (pour être reçu)”, d’où le sens péjoratif “on y corne pour son malheur, car on y est mal (ou pas) reçu, on s’y fait voler”, etc.]; on relève dans la même commune le NL secondaire *le Grand Malicorne*.

De même, on rencontre à Coudeville-sur-Mer le NL *le Grèvesacq*, qui se rattache indirectement au type général “vole-sac”, bien attesté en tant que nom de moulin; il est issu de l’ancien français *greve sac* “alourdit-sac”, d’après l’habitude malhonnête, attribuée aux meuniers, d’ajouter de l’eau au contenu des sacs de farine, afin d’en augmenter le poids¹³.

Les mauvaises relations que ceux-ci pouvaient entretenir avec leur clientèle sont sans doute à l’origine d’un certain nombre d’autres appellations ironiques appliquées aux moulins, démontrant que le bon peuple aimait à se réjouir des malheurs ou des difficultés

¹¹ Le mot grec représente vraisemblablement un emprunt à une langue sémitique, effectué dans le cadre des relations commerciales méditerranéennes; cf. également l’ancien égyptien *b’kt* “vase à huile utilisé comme mesure” [DHLF 2721 s.v. PICHET].

¹² Locution parfois appliquée à d’autres types de bâtiments gênants, tels que des tours, etc.

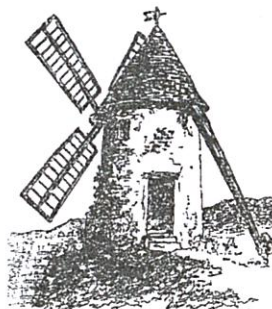
¹³ Pratique également évoquée par le NF MOUILLEFARINE, issu du surnom médiéval d’un meunier indélicat.

du meunier. Un moulin construit sur un cours d'eau intermittent ou de trop faible importance, et dont le meunier devait attendre le renfort des eaux de pluie, était immanquablement baptisé *Écoute-s'il-pleut*¹⁴, d'où à Valognes *l'Écoute-s'il-pleut* et la rue *Écoute-s'il-pleut*. De même, un moulin à vent recevait fréquemment le surnom d'*Épie-vent*¹⁵, d'où les NL *l'Épivent* à Grosville¹⁶, Sénoville et Tréauville¹⁷, mieux orthographié dans le nom de la villa *Épie Vent* à Réville, mais figurant sous l'absurde graphie *les Pivents* à Rouffigny, Sourdeval et Villedieu-les-Poêles.

Ironique aussi est le type *Bas-vent*, comparant le moulin à vent à un personnage battant l'air de ses bras : sorte de Don Quichotte à rebours, s'évertuant en vaines gesticulations. À ce type se rattachent deux *Bavent*, hameaux de Pierreville et Saint-Germain-de-Tournebut.

Tous les surnoms de moulins, cependant, ne sont pas ironiques. Il en est de métaphoriques, et même de poétiques : l'un des plus répandus en France compare le moulin à eau à une hirondelle rasant l'eau. En l'occurrence, *Arondel* à Percy, *le Moulin d'Arondel* à La Barre-de-Semilly et Tréauville reposent sur l'ancien français *arondel*, forme diminutive d'*aronde* "hirondelle". *Le Moulin des Rond'Elle* à Cerisy-la-Forêt et *le Moulin des Rondelles* à Saint-Lô en représentent la variante dialectale normande féminine *éronnelle*, certes quelque peu malmenée par l'étymologie populaire.

Dominique FOURNIER



¹⁴ Cette locution semble avoir d'abord été un appellatif, toujours employé au 19^e siècle : cf. cette réplique relevée dans "le Ramier", l'un des récits de *La Chanson du Pays* de Charles Frémine (1893) : "C'est Filistoupe, le *cachepouque* (commis du meunier) de l'*écoute-s'il-pleut* du Pré Philippe, me souffla Justin".

¹⁵ Apparemment, même si le moulin était bien situé; il s'agit simplement de donner un nom ironique au moulin, de même qu'en français populaire, un fonctionnaire devient un *gratte-papier*, et un gynécologue un *guette-au-trou*.

¹⁶ Aujourd'hui, nom d'une butte culminant à 126 m.

¹⁷ Aujourd'hui, nom d'un hameau sur une butte de 70 m, dominant la côte de Flamanville et la vallée de la Diélette.

ABRÉVIATIONS

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE :

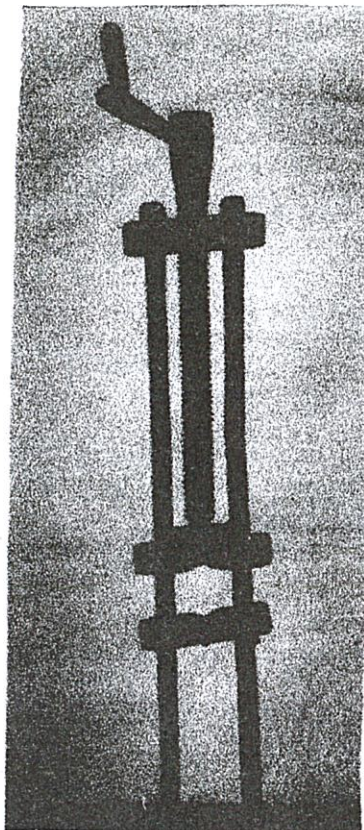
- ADC : Archives Départementales du Calvados.
AGC : Lucien Musset, *Les actes de Guillaume le Conquérant et de la Reine Mathilde pour les abbayes caennaises*, MSAN XXXVII, Caen, 1967.
DHLF : Alain Rey (sous la direction d'), *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, Paris, 2e éd., 1998.
DPN : Henri Moisy, *Dictionnaire de patois normand indiquant particulièrement les termes de ce patois en usage dans la région centrale de Normandie*, Caen, 1887.
DTC : Célestin Hippeau, *Dictionnaire Topographique du Département du Calvados*, Paris, 1883.
FEW : Walter von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Bâle, 1928-....
IGN : Cartes IGN (1 : 25 000).
JSG : Eugène Robillard de Beaurepaire et le Comte Auguste de Blangy, *Le Journal du Sire de Gouberville*, MSAN vol. XXXI, Caen, 1892, et vol. XXXII, Caen, 1895.
MSAN : *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*.
PDC : Pouillé du Diocèse de Coutances, 1332 in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903, pp. 269-383.
NLIF : Marianne Mulon, *Noms de lieux d'Île-de-France*, Paris, Bonneton, 1997.
NRO : *Nouvelle Revue d'Onomastique*.
PTTN : Fernand Lechanteur, "Principaux types toponymiques de la Normandie", série d'articles parus en tant que suppléments aux *Annales de Normandie* de 1952 à 1960.
TF : Auguste Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- L. Carolus-Barré, "Notes de toponymie meunière : choisel, choiselier, comporté, moulins à eau", in *Mélanges de Linguistique et de Littérature romanes offerts à Mario Roques IV*, Paris, 1952, pp. 13-25.
Ghislain Gaudetroy, "L'énigme des moulins à coisel", in *NRO* 5-6, 1985, pp. 11-38.
Émile Lambert, "Le nom du moulin dans la toponymie de l'Oise", in *Documents et Recherches, Bulletin de la Société archéologique et géographique de Creil et sa région*, n° 110, octobre 1980, pp. 1-10.
Paul Lebel, "Les noms de moulins du type "Roche" dans le glossaire toponymique français", in *Bulletin de Géographie historique et descriptive* LII, 1937, pp. 53-56.
Fernand Lechanteur, "Principaux types toponymiques de la Normandie / Moulins", in *Annales de Normandie* 1955 n° 1, supplément pp. 11-12.
Marianne Mulon, "Le nom de Cocherel", *Actes du colloque international de Cocherel, Cahiers vernonnais* 4, 1964 (paru en 1966), pp. 85-90.
Michel Roblin, "Un nom de moulins et d'étangs : Choisel", in *Vie et Langage* VII (1958), pp. 307-311.
Auguste Vincent, "Les moulins dans la toponomastique", *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie* XX (1946), p. 11.
E. Vivier, "Les anciens moulins du département de la Manche", *Annuaire des cinq Départements de la Normandie*, 108e et 109e Congrès (1941-1948), pp. 165-176.

RECHERCHE D'INFORMATION - APPEL A TEMOIN

Cet objet est nommé « métier à haie » ou « presse haie » (autre dénomination possible ?), et est supposé être un outil traditionnel utilisé dans le pays d'Auge (autre origine ?) pour réaliser un certain type de haie :



Hauteur : 130 cm
Largeur : 25 cm

Etudiants en conservation et gestion du patrimoine à l'université de Caen, nous menons une recherche sur cet objet afin de connaître les conditions de son utilisation, de sa fabrication. Nous cherchons à entrer en contact avec toutes personnes susceptibles de répondre à l'une ou plusieurs des questions suivantes :

Connaissez vous cet objet ? L'avez vous utilisé ?

Avez-vous été le témoin de son utilisation ?

Vous connaissez des lieux où autrefois des haies ont été façonnées à l'aide de cet outil ?

Vous le possédez sous une forme originelle ou détournée ?

Vous possédez des documents concernant cet objet ?

Vous connaissez des personnes de votre entourage susceptibles de répondre à ces interrogations ?

Vous êtes simplement intéressés par notre démarche ?

Contact :

François-Michel Gonet

35 résidence Bernard Palissy

rue Monseigneur Adam

14000 Caen

02.31.75.25.62. (de préférence le soir après 20h)

e-mail : fmgonet@wanadoo.fr

un
Concert de Noël

en faveur de la sauvegarde
de l'Abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives

avec

L'Ensemble orchestral

CAPRICCIO

les chorales **CADOMUS**

et **PHENIX COLLEGIUM**

25 musiciens et 40 Choristes

programme

- M.A. CHARPENTIER
- BERLIOZ
- BIZET
- ROSSINI
- POULENC
- Chants de Noël populaires

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

Eglise Abbatiale / dim. **22 Déc. 2002 / 15h30**

participation demandée :

• adultes : 12 € (minimum)
10-20 ans : 5 €

informations et réservations :

Office de Tourisme
de Saint-Pierre-sur-Dives (rue St-Benoît)
tél. 02 31 20 97 90



FONDATION



DU PATRIMOINE

La Fondation du Patrimoine est un organisme indépendant à but non lucratif et reconnu d'utilité publique. Son objectif est de susciter une large sensibilisation à la sauvegarde nécessaire de notre patrimoine. Une opération nationale de souscription a été lancée pour faire appel aux dons de particuliers, d'entreprises... aux côtés des apports des institutions et collectivités concernées.

Pour le Calvados, le monument retenu pour bénéficier de cette opération est l'Abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives.

La recette du concert de Noël, organisé le dimanche 22 décembre à Saint-Pierre-sur-Dives, sera intégralement versée au profit de la sauvegarde de ce monument millénaire, dont les bâtiments abbatiaux et l'intérieur de l'église nécessitent aujourd'hui de lourds travaux de réfection.

Fondation du Patrimoine

Délégation de Basse-Normandie - 54 rue Saint-Blaise - 61000 ALENÇON - ☎ 02 33 81 60 00
delegation-basse-normandie@fondation-patrimoine.com

**Soyez acteurs
de la sauvegarde
de l'Abbaye de
St-Pierre-sur-Dives
en venant assister
à ce concert**

*Si vous êtes
dans l'impossibilité
d'assister à ce concert,
vous pouvez néanmoins
participer à la sauvegarde
de l'Abbaye en faisant
parvenir vos dons
directement à la Fondation
du Patrimoine.*

**Ensemble orchestral CAPRICCIO
PHŒNIX COLLEGIUM
Chorale de femmes CADOMUS**

directions :

Jean Malraye, Jérôme Van Waerbeke,
Jean-Jacques Legrand

PROGRAMME

première partie : Classique

M.A. CHARPENTIER

Messe de Minuit

Les Noël's pour les instruments

POULENC

*Quatre Motets pour le Temps de Noël
a cappella*

deuxième partie : Chants populaires

(Chœur & Orchestre)

*Noël nouveau est venu (Savoie)
Il fait grand froid sur notre terre (Flandres)
Stille Nacht (Douce Nuit)
My Lord, what a mornin' (gospel)
Adeste Fideles*

troisième partie :

Grands Chœurs du XIXe siècle

(Chœur & Orchestre)

BERLIOZ

L'Enfance du Christ

(L'Adieu des Bergers à la Sainte Famille)

ROSSINI

Ave Maria

à trois voix de femmes

BIZET

La Marche des Rois

Patrice LAJOYE

Contes et légendes du Pays d'Auge *Les contes de M. Leroy et autres histoires*

L'identité des petits pays dans lesquels la géographie historique avait conduit les hommes à vivre ensemble repose en partie sur l'Histoire mais aussi sur un corpus de contes et légendes, patrimoine longtemps cher aux folkloristes de la première moitié du siècle précédent. Au cœur de la Normandie, le Pays d'Auge n'échappe point à la règle. Encore lui fallait-il trouver un chroniqueur sensible à ses attraits et soucieux de le mettre en valeur. Sur ce chapitre, l'identité augeronne n'a pas été gâtée : point de collecte générale au cours du XIX^e siècle, point d'ouvrage marquant sur la question. Ainsi mesure-t-on l'intérêt de cet ouvrage qui vient opportunément nous rappeler qu'au-delà des mutations économiques et des restructurations paysagères du XX^e siècle, les Augerons ont eu une âme qui a su, longtemps, teinter leur individualisme d'un fonds spirituel commun.

De ce paysan madré qu'incarne Cornancu à cette « dame blanche » assise sur le pont redoutable de Vicques, du sifflet enchanté du berger facétieux au cœur endurci du meunier de la Vie, de la vie gyrovague de Jean de l'Ours au diable tentateur du vieux chêne de Barneville, voici tout un monde étrange et merveilleux qui resurgit pour notre plus grand plaisir.

Jean-Marc Moriceau
Professeur d'Histoire moderne à l'Université de Caen

Collection *Patrimoine du Pays d'Auge*, éditée en partenariat avec l'association Pays d'Auge Expansion.
Livre format A5, 50 pages illustrées en couleur.

Bon de commande

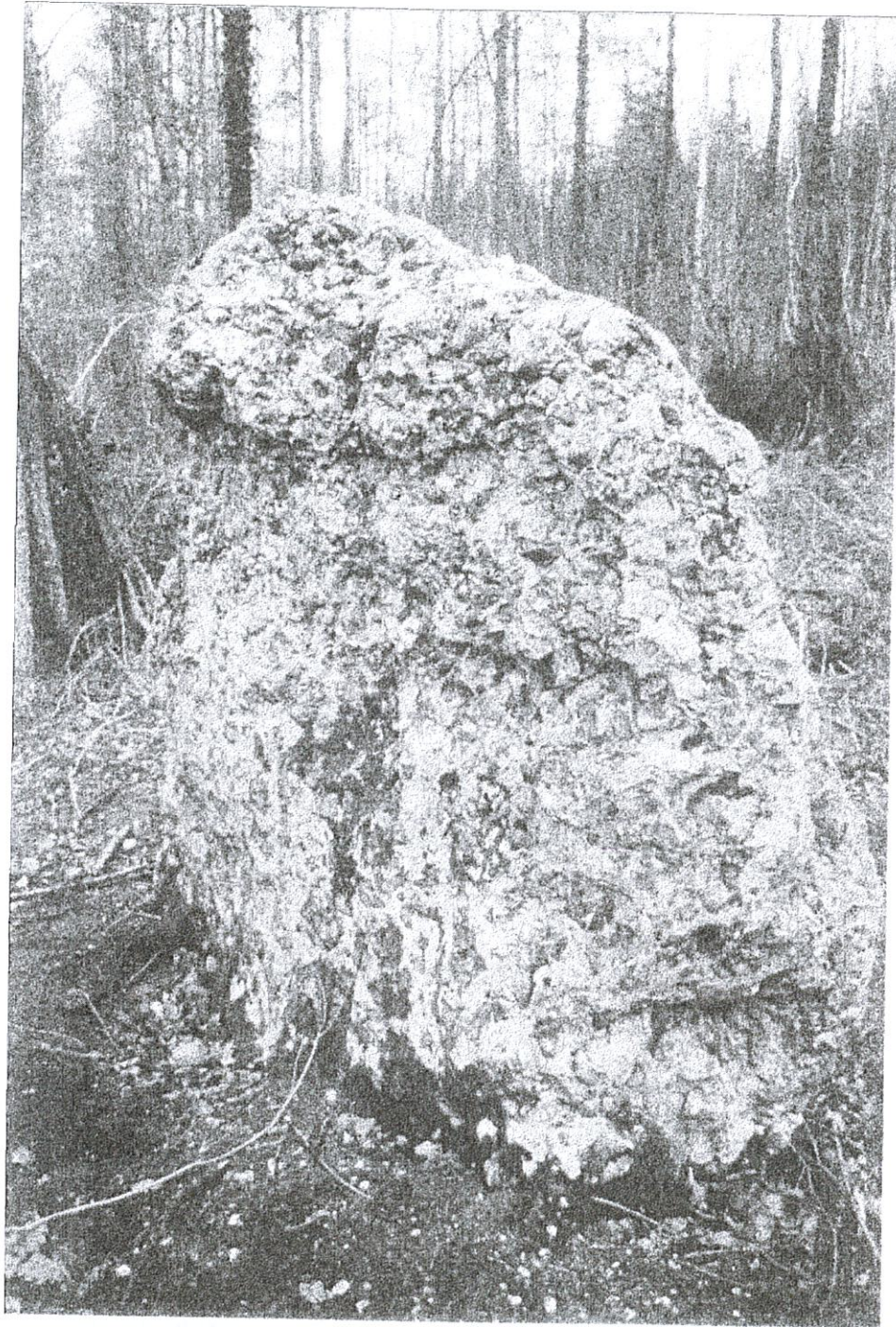
(à retourner à la Société historique de Lisieux, 1 rue Paul Banaston, 14100 Lisieux)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Commande ... exemplaire(s) de *Contes et légendes du Pays d'Auge* au prix de 6,5 E + 1,5 E de frais d'envoi par exemplaire.



La légende de la pierre tournante de Livarot

Le menhir de Livarot est connu de tous les inventaires des mégalithes de Normandie. Sa légende est elle-aussi systématiquement répétée. Pourtant la source de cette légende n'est jamais citée. On la trouve en effet dans l'ouvrage de Guilmeth, *Notices sur diverses localités du département du Calvados*, paru en 1846. Sans doute est-ce le côté très critiquable de cet historien (il ne citait que très peu ses sources) qui lui a valu ce silence.

Enfin un menhir ou pierre levée, existant encore dans les bois dits de Livarot, sur la gauche du chemin qui conduit de ce bourg à Fervaques. Ce menhir, haut d'environ six pieds, offre une pierre plate, d'environ quatorze pouces d'épaisseur ; il est tourné vers le nord et taillé de manière à paraître incliné, quoiqu'il soit fort droit. Il est généralement connu dans le pays sous le nom de Pierre Tournante, attendu, dit-on, que, à certaines époques de l'année, cette pierre tourne comme le soleil. Nous ajouterons que, dans le bois où s'élève ce vieux monument de la religion des druides (sic !), on rencontre, à quelques pas seulement de la Pierre Tournante, plusieurs puits, citernes ou silos, dont il serait fort difficile aujourd'hui de reconnaître le véritable emploi.

Si l'on en croit les traditions populaires, ces puits, et notamment celui qui est le plus voisin du menhir, sont généralement fort profond et renferment des trésors.

Guilmeth ajoute en note :

On prétend qu'il existe sous ce menhir de nombreux trésors gardés par le démon, et qu'il n'est dans l'année qu'une seule nuit et qu'un seul jour où l'on puisse tenter de se les approprier ; cette nuit est celle de la veille de Noël, au moment où le prêtre chante la généalogie de Jésus-Christ ; et le jour est celui de la fête de saint Jean-Baptiste, au moment où les prêtre dit les fameuses paroles : *Et homo factus est*. Il n'y a pas un siècle que le menhir du bois de Livarot continuait d'être, pour quelques jeunes gens des deux sexes, l'objet d'un certain cult secret qui, dit-on, se pratique encore aujourd'hui en divers lieux de la Bretagne ; feu l'abbé Follin, dernier curé de Livarot, affirmait avoir lu et possédé une lettre par laquelle M de Brancas, évêque de Lisieux, défendait en 1750 à l'un de ses prédécesseurs d'administrer le sacrement de l'Eucharistie aux personnes qui se livraient ainsi au culte impie de la Pierre Tournante, lequel, ajoute le prélat, est surtout contraire au Saint-Esprit. Nous ignorons ce que signifie ce dernier membre de phrase.

Fleuriot, intentèrent un procès et ce n'est qu'après 13 ans de procédure que Monsieur Beauval fut mis en possession de son legs. Ses adversaires devaient lui verser une somme importante à titre d'indemnité. On raconte qu'au jour fixé, un homme de loi qui avait qualité pour la recevoir s'installa « avec deux témoins dans la cour du château, devant une table ; à la nuit on apporta deux flambeaux, et l'on attendit. Quand minuit sonna personne n'étant venu, le délai était passé : on leva le pont-levis et l'on alla se coucher »

Notons au passage que la partie levante du pont d'entrée, sur la douve, ne fut fixée à la berge qu'après 1881 par mesure de prudence.

Faute d'avoir pu payer en argent, les Fleuriot durent donner des terres. Ils abandonnèrent donc environ 100 ha, ce qui porta à 127 ha le domaine possédé à Carel par M de Beauval.

Pendant la Révolution, M de Beauval se retira à Rouen avec sa famille. A sa mort son cousin Corentin hérita de Carel. Celui-ci mourut en 1836 sans enfants . Il laissait toute sa fortune à sa femme qui , à sa mort en 1855, laissa Carel au fils de sa sœur, M de Brébisson (lequel habitait Falaise). En 1880, le fils de celui-ci M René de Brébisson, dut vendre Carel qui nécessitait de très importantes réparations, à un marchand de biens qui revendit le château, l'année suivante, au baron Brunet, originaire d'Auneau dans l'Eure et dont la femme était de Livarot.

Celui-ci mena à bien, avec goût, la restauration de cette vieille demeure qui est restée dans sa famille. Depuis 1941, la propriété appartient à sa petite fille, la Comtesse Maurice d'Antin de Vaillac.

La propriété fut très gravement endommagée par l'occupation allemande entre 1940 et 1944, puis par le bombardement de 1944. Les bombes ne tombèrent heureusement pas sur le château, mais très près, dans la prairie et le jardin : une partie des ardoises et tuiles furent brisées, trois frontons tombèrent et presque toutes les fenêtres, portes et cloisons de l'aile centrale furent arrachées ou disloquées, quelques 1 200 carreaux brisés ; la pluie, les mois suivants, obligea à refaire presque tous les plafonds etc.. Malgré de longs et patients efforts et l'aide de l'Etat, c'est seulement en 1973 que les derniers crépis extérieurs sur la Dive furent terminés et la réfection des pièces et du mobilier n'est pas encore achevée.

Le château a été classé Monument Historique en 1950, pour l'extérieur seulement.

Le coq de l'église de Saint-Georges-en-Auge

Pierre Frémont

Bien longtemps après le passage de la mémorable tempête du 24 décembre 1999, notre sacristine en chef, Christiane Levieils, me fit remarquer que le coq du clocher de l'église avait ne drôle de dégaine.

Il lui manquait quelque chose. Juché à 18 m de hauteur, il était impossible de savoir si le volatile était amputé de sa tête ou de sa queue. Après un examen approfondi, les services techniques municipaux rendirent un verdict sans appel : la queue du coq s'en était allée au vent.. La recherche eut été un travail de Romain voire de Gaulois ...

Le Conseil Municipal de Saint-Georges-en-Auge réuni, d'urgence en session extraordinaire, vote comme un seul homme le remplacement du coq anoure. Le vieux gallinacé, équeuté, continua de remplir, tant bien que mal, sa fonction, se donnant un mal de chien pour capter la moindre brise, le plus léger zéphyr, bref pour rester dans le vent. Son remplaçant étant arrivé, je m'empressai de le faire bénir par Monsieur l'abbé Mialon en son presbytère de Sainte-Marguerite-de-Viette.

Joël Durand, couvreur à Berville, hissa le nouveau coq au sommet du clocher. Rutilant, nanti d'un ruban tricolore, du plus bel effet (mais hélas invisible du sol), il prit aussitôt le sens du vent. (C'est incroyable comme ces bêtes là ont opportunistes !).

La vieille girouette, redescendue, avait encore fière allure, patinée par les ans, le soleil et les vents. Il les connaissait tous, les vents coulis, les vents dominants, les vents de suroît, les vents de noroît, les vents du large, les vents d'orage, les vents du désespoir (orage au désespoir) qui précèdent les vents de panique.

Même sans queue, notre vieux coq allait pouvoir jouir d'une retraite bien méritée. Je l'installai dans l'Hôtel de Ville de Saint-Georges-en-Auge où il coule des jours paisibles à l'abri du vent. Dressé sur ses ergots, fier et immobile, il paraît quelquefois nostalgique comme tombé de haut.

Après sa longue carrière passée au faite de la maison de Dieu, la Maison commune lui a ouvert sa porte. La porte du souvenir.

Eglise de Saint-Georges-en-Auge

